

# OSISKO DÉVELOPPEMENT CORP.

## Rapport de gestion

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025

---

*Le présent rapport de gestion (le « **Rapport de gestion** ») portant sur la situation financière et les activités d'Osisko Développement Corp. et ses filiales (« **Osisko Développement** » ou la « **Société** ») pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025 (« **T4 2025** ») devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes afférentes pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, lesquels ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité (les « **IFRS** ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board. La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés audités ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans le présent Rapport de gestion. Sauf indication contraire, les valeurs monétaires figurant dans le présent Rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Le présent Rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique « Mise en garde relative aux énoncés prospectifs ». Le présent Rapport de gestion est en date du **27 mars 2026**, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, suivant la recommandation du Comité d'audit et de gestion de risque de la Société.*

Osisko Développement est une société minière d'exploration et de développement axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux sur le continent nord-américain. La Société existe en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et se consacre au développement de ses actifs miniers principaux, soit le Projet aurifère Cariboo situé en Colombie-Britannique, au Canada (le « **Projet aurifère Cariboo** »), et le Projet Tintic, situé dans l'Utah, aux États-Unis (le « **Projet Tintic** »). Les actions ordinaires d'Osisko Développement (les « **Actions ordinaires** ») sont inscrites à la Bourse de New York (la « **NYSE** ») et à la Bourse de croissance TSX (la « **TSXV** ») sous le symbole ODV.

## Table des matières

1. Notre entreprise	5
2. Faits saillants financiers et opérationnels	6
3. Faits saillants – T4 2025	7
4. Faits saillants – postérieurs au T4 2025	10
5. Composition du conseil d'administration et de la Direction	10
6. Activités d'exploration et d'évaluation/Activités de développement minier	11
7. Activités en matière de développement durable	24
8. Rendement financier	26
9. Flux de trésorerie	28
10. Situation financière	30
11. Sommaire des résultats trimestriels	36
12. Transactions entre parties liées	36
13. Obligations et engagements contractuels	36
14. Information sectorielle	36
15. Activités abandonnées	38
16. Arrangements hors bilan	39
17. Risques et incertitudes	39
18. Contrôles, procédures de communication de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF)	40
19. Base d'établissement des états financiers consolidés audités	41
20. Estimations et jugements comptables critiques	41
21. Instruments financiers	41
22. Renseignements techniques	42
23. Structure du capital-actions	42
24. Approbation	43

## Mesures financières non conformes aux IFRS

Le Rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux IFRS (au sens donné à ce terme dans les présentes), comme les « coûts de maintien tout compris » (« **CMTC** »), les « coûts décaissés », les « flux de trésorerie disponibles » et le « fonds de roulement ajusté ». Les coûts de maintien tout compris par once d'or correspondent à la différence entre les coûts de production et les ventes d'argent, aux frais généraux et administratifs, aux dépenses d'exploration et aux autres dépenses, ainsi qu'aux dépenses en immobilisations de maintien, le tout divisé par les onces d'or. Les coûts décaissés sont une mesure financière non conforme aux IFRS présentée par la Société par once d'or vendue. Les coûts décaissés sont constitués des coûts d'extraction, de traitement, d'affinage, des frais généraux et administratifs ainsi que des redevances, mais ils ne comprennent pas l'amortissement, les coûts de remise en état, les impôts sur le revenu, ni les dépenses en immobilisations et en exploration durant la durée de vie de la mine. Les flux de trésorerie disponibles correspondent aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation des sites miniers moins les dépenses en immobilisations. La direction croit que ces mesures permettent aux investisseurs d'évaluer plus facilement le rendement de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite en vertu des IFRS. Par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de rendement préparées en conformité avec les IFRS, telles que le coût des ventes.

### Fonds de roulement ajusté

Les mesures financières non conformes aux IFRS comprennent le fonds de roulement ajusté, présenté à titre d'information complémentaire aux états financiers consolidés audités de la Société. La Société estime que cette mesure, conjointement avec les mesures établies conformément aux IFRS, permet aux investisseurs d'évaluer plus efficacement le rendement sous-jacent de la Société. Le fonds de roulement ajusté n'a pas de définition normalisée prescrite en vertu des IFRS. Par conséquent, il pourrait ne pas être comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Le fonds de roulement ajusté vise à fournir de l'information supplémentaire et ne doit pas être considéré seul ou comme substitut aux mesures de rendement préparées en conformité avec les IFRS.

Le fonds de roulement ajusté est calculé comme suit :

<i>(En milliers de dollars)</i>	<u>31 décembre 2025</u>	<u>31 décembre 2024</u>
	\$	\$
Actifs courants	479 811	123 250
Passifs courants	(331 851)	(144 501)
<b>Fonds de roulement</b>	<b>147 960</b>	<b>(21 251)</b>
Passif lié aux bons de souscription (passifs courants)	225 000	67 852
<b>Fonds de roulement ajusté</b>	<b>372 960</b>	<b>46 601</b>

### Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

À l'exception des énoncés de faits historiques que renferme le présent Rapport de gestion, les renseignements qui y sont présentés de même que les renseignements qui y sont intégrés par renvoi constituent de l'Information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables concernant l'entreprise, les activités, les plans, le rendement financier et la situation financière de la société (collectivement, l'« **Information prospective** »). On reconnaît souvent, mais pas toujours, l'Information prospective à l'emploi de termes tels que « planifier », « s'attendre à », « pouvoir », « devoir », « budgéter », « objectif », « stratégie », « planifié », « estimer », « projeter », « avoir l'intention de », « prévoir », « prédire », « croire », « être d'avis que », « potentiel » et « proposé », et d'autres termes ou expressions analogues, y compris la variante négative de ces termes, selon lesquels certaines mesures peuvent ou pourraient être prises ou seront prises, ou certains événements peuvent ou pourraient survenir ou surviendront, ou certains résultats peuvent ou pourraient être atteints ou seront atteints.

L'Information prospective comporte des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les projets, les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient

sensiblement différents des projets, des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus expressément ou implicitement dans l'Information prospective. Parmi ces facteurs figurent, entre autres : les risques liés aux marchés des capitaux et à la disponibilité de financement futur, y compris le financement de projets, selon les modalités acceptables pour la Société (voire du tout); la capacité de la Société de respecter ses obligations financières à leur échéance; l'éventualité que les flux de trésorerie d'exploitation, les flux de trésorerie disponibles, les frais d'exploitation et les autres coûts réels soient sensiblement différents de ceux escomptés; les modifications apportées aux paramètres et aux hypothèses d'un projet; les exigences relatives aux infrastructures du projet et les méthodes de traitement prévues, selon que les coûts d'investissement et d'exploitation présentés dans le Rapport technique Cariboo puissent être atteints ou non; l'éventualité que les dépenses liées à l'exploration soient sensiblement différentes de celles escomptées; les résultats réels des activités d'exploration en cours; les variations des ressources minérales, des réserves minérales, de la production minérale, des teneurs ou des taux de récupération ou encore des efforts d'optimisation et des ventes; le défaut d'obtenir les approbations gouvernementales ou de financements, ou les retards dans l'obtention de ces approbations ou dans la réalisation des activités de développement ou de construction; les risques non assurés, notamment la pollution, les éboulements ou les dangers ne pouvant être assurés; l'évolution de la réglementation, les vices de titre; la disponibilité ou l'intégration du personnel, du matériel et de l'équipement; les risques liés aux activités à l'étranger; l'incapacité d'embaucher ou de fidéliser des membres de la direction et du personnel clé; le rendement des installations, de l'équipement et des procédés par rapport aux spécifications et aux attentes; les impacts environnementaux imprévus sur les activités; les actions communautaires, non gouvernementales et gouvernementales, et l'incidence des actions des parties prenantes; les cours du marché; les risques liés à la production, à la construction et à la technologie ou encore les besoins en capitaux et les risques d'exploitation liés aux activités ou à une expansion des activités; la dilution résultant des financements par actions futurs; les fluctuations du prix de l'or, de l'argent et d'autres métaux et des taux de change; l'incidence potentielle des tarifs douaniers et d'autres restrictions commerciales; l'incertitude relative à la production et aux ressources de trésorerie futures; l'incapacité de réaliser avec succès de nouveaux projets de développement, les expansions prévues ou d'autres projets tout en respectant le calendrier prévu; l'incapacité à atteindre les objectifs et les jalons opérationnels et de projet prévus; les résultats de programmes de travail et d'explorations supplémentaires, l'évolution défavorable du marché, de la situation politique et de la conjoncture économique générale ou des lois, des règles et des règlements applicables à la Société; l'écllosion de maladies et les crises de santé publique; la possibilité d'un dépassement des coûts d'un projet ou de frais et de dépenses imprévus; les accidents, les conflits de travail, les protestations de la part des parties intéressées et de la collectivité ainsi que les autres risques inhérents au secteur minier; la défaillance d'une usine, d'un équipement ou d'un procédé à fonctionner comme prévu; le risque lié à la découverte d'un vice de titre inconnu ou à toute autre réclamation défavorable; les facteurs mentionnés à la rubrique « *Risques et incertitudes* » du Rapport de gestion et à la rubrique « *Facteurs de risque* » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025; en plus d'autres risques, notamment ceux mentionnés dans les documents d'information continue de la Société, lesquels peuvent être consultés sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)) sous le profil d'émetteur de la Société.

En outre, l'Information prospective figurant dans les présentes repose sur certaines hypothèses et comporte des risques liés aux activités de la Société. L'Information prospective contenue dans les présentes repose sur certaines hypothèses, notamment les taux d'intérêt et les taux de change; le prix de l'or, de l'argent et d'autres métaux; l'état de la concurrence au sein du secteur minier; les titres relatifs à des propriétés minières; les exigences financières et en matière de financement; la conjoncture économique générale, la situation politique et la conjoncture du marché; et les modifications apportées aux lois, aux règles et aux règlements applicables à la Société.

Bien que la Société ait tenté de repérer les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les projets, les mesures, les événements ou les résultats soient sensiblement différents de ceux qui sont indiqués dans l'Information prospective contenue dans le présent Rapport de gestion, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les projets, les mesures, les événements ou les résultats ne correspondent pas à ce qui était prévu, estimé ou voulu. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, car les projets ainsi que les résultats réels et les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux escomptés dans ces énoncés ou cette information. Par conséquent, le lecteur ne doit pas s'en remettre outre mesure à l'Information prospective contenue dans le présent Rapport de gestion. Toute l'Information prospective contenue dans le présent Rapport de gestion est donnée sous réserve de la présente mise en garde.

Une partie de l'Information prospective ainsi que d'autres renseignements qui sont contenus dans les présentes au sujet du secteur minier et des attentes de la Société à l'égard du secteur minier et de la Société sont fondés sur des estimations établies par la Société à l'aide de données qui proviennent de sources du secteur accessibles au public ainsi que d'études de marché et d'analyses du secteur et d'hypothèses fondées sur des données et une connaissance de ce secteur que la

Société estime être raisonnables. Toutefois, bien qu'elles révèlent généralement les positions relatives sur le marché, les parts de marché et les caractéristiques de rendement, ces données sont en soi imprécises. Bien que la Société n'ait pas connaissance que les données relatives au secteur figurant dans les présentes pourraient contenir des inexactitudes, le secteur minier présente des risques et des incertitudes susceptibles de changer en fonction de divers facteurs.

Les lecteurs sont avisés de ne pas se fier outre mesure à l'Information prospective. La Société ne s'engage pas à mettre à jour l'Information prospective figurant dans le présent Rapport de gestion, sauf comme le prescrit la loi.

### Mise en garde à l'intention des investisseurs des États-Unis à l'égard de l'utilisation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales

La Société est assujettie aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et, par conséquent, elle présente des renseignements sur les propriétés minières, la minéralisation ainsi que les estimations de ressources minérales et de réserves minérales conformément aux exigences canadiennes en matière de présentation de l'information, lesquelles sont régies par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « **Règlement 43-101** »). Par conséquent, les renseignements compris dans le présent Rapport de gestion sur les propriétés minières, la minéralisation et les estimations de ressources minérales et de réserves minérales ne sont pas comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujetties aux exigences de présentation et de divulgation de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

## 1. NOTRE ENTREPRISE

Osisko Développement est une société canadienne d'exploration et de développement dont les activités se concentrent sur d'anciennes mines situées dans des territoires favorables à l'exploitation et offrant un potentiel dans l'ensemble du district. L'objectif de la Société est de devenir un producteur intermédiaire de métaux précieux à l'échelle du continent nord-américain, grâce au développement de son principal projet, le Projet aurifère Cariboo, qui a reçu tous les permis nécessaires, et à l'avancement d'un portefeuille d'autres projets de développement et d'investissements ayant le potentiel de créer de la valeur. Au 31 décembre 2025, le principal actif minier de la Société, le Projet aurifère Cariboo, appartient à sa filiale en propriété exclusive Barkerville Gold Mines Ltd. (« **Barkerville** »), qui en assure également l'exploitation. En outre, le Projet Tintic de la Société (y compris la mine d'essai Trixie) appartient à sa filiale en propriété exclusive Tintic Consolidated Metals LLC (« **Tintic** »), qui en assure également l'exploitation.

En tant que société en phase d'exploration et de développement, la Société ne génère pas suffisamment de flux de trésorerie pour faire progresser l'évaluation et le développement de ses divers projets et propriétés et a toujours eu recours à des financements par capitaux propres et par emprunt pour maintenir ses liquidités financières. Le maintien de liquidités financières adéquates dépend de la capacité de la direction à obtenir des financements supplémentaires à l'avenir; toutefois, rien ne garantit que la Société soit en mesure d'obtenir un financement adéquat à l'avenir, ou de réaliser ces financements à des conditions favorables à la Société (se reporter à la rubrique 9.1 – « *Liquidités et sources de financement en capital* »).

Les états financiers consolidés audités ci-joints ont été préparés selon les principes comptables applicables à une entreprise en exploitation, qui prévoient la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des activités lorsqu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité de l'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. La situation du fonds de roulement et du fonds de roulement ajusté<sup>1)</sup> au 31 décembre 2025, combinée aux facilités de crédit disponibles et aux produits du financement par actions subséquent réalisé après la fin de la période, ne sera pas suffisant pour satisfaire aux obligations, aux engagements et aux dépenses prévus de la Société jusqu'en mars 2027 (se reporter à la rubrique 10.2 – *Financements* pour plus de renseignements sur le financement par actions subséquent réalisé après la fin de la période). La direction est consciente, en procédant à son évaluation, des incertitudes importantes liées aux événements et conditions qui pourraient faire douter sérieusement de la capacité de la Société à poursuivre ses activités et, par conséquent, sur le bien-fondé de l'utilisation des principes comptables applicables à une entreprise en exploitation (se reporter à la note 1 des états financiers pour plus de renseignements).

<sup>1)</sup> Se reporter à la rubrique « *Mesures financières non conformes aux IFRS* ».

## 2. FAITS SAILLANTS FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS

Le tableau ci-dessous présente certaines informations financières concernant le rendement d'Osisko Développement pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025 et la période comparable de 2024, ajustées pour exclure les activités de Sapuchi présentées dans les activités abandonnées (se reporter à la rubrique 15 – *Activités abandonnées* pour plus de détails) :

	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
<i>(En milliers de dollars)</i>				
<b>Produits</b>	<b>24 210</b>	<b>—</b>	<b>35 478</b>	4 560
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>8 665</b>	(19 783)	<b>(81 725)</b>	(62 388)
<b>Résultat net lié aux activités poursuivies</b>	<b>61 227</b>	(7 648)	<b>(159 474)</b>	(57 253)
Résultat net lié aux activités abandonnées <sup>1)</sup>	4 777	(8 165)	(9 538)	(29 090)
<b>Résultat net</b>	<b>66 004</b>	(15 813)	<b>(169 012)</b>	(86 343)
<b>Perte nette par action de base et diluée liée aux activités poursuivies</b>	<b>0,24</b>	(0,06)	<b>(0,89)</b>	(0,61)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation poursuivies :</b>	<b>5 271</b>	(15 587)	<b>(27 872)</b>	(43 236)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation abandonnées <sup>1)</sup>	6 666	(2 149)	<b>2 873</b>	(9 069)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>11 937</b>	(17 736)	<b>(24 999)</b>	(52 305)
<b>Statistiques</b>				
Mètres forés – Programme de forage intercalaire (or)	<b>9 161</b>	2 724	<b>18 940</b>	2 724
Mètres forés – Exploration (cuivre)	—	544	<b>2 596</b>	2 869
Or vendu (onces)	<b>3 970</b>	0	<b>6 240</b>	1 471

i) Le résultat net lié aux activités abandonnées et les flux de trésorerie nets liés aux activités abandonnées se rapportent à Sapuchi. Veuillez vous reporter à la rubrique *Activités abandonnées* du présent Rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

## PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES

Le tableau ci-dessous résume certaines informations financières annuelles sélectionnées pour les exercices clos les 31 décembre 2025, 2024 et 2023. Les périodes comparatives sont ajustées pour présenter les activités de Sapuchi dans les activités abandonnées (se reporter à la rubrique 15 – *Activités abandonnées* pour de plus amples renseignements) (toutes les informations fournies ci-dessous sont exprimées en milliers de dollars, à l'exception des montants par action) :

À la date et pour la période close à cette date,	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
	\$	\$	\$
Produits	35 478	4 560	22 811
Perte d'exploitation	(81 725)	(62 388)	(206 468)
Perte nette	(169 012)	(86 343)	(181 873)
Perte par action (de base et diluée)	(0,89)	(0,92)	(2,21)
Total des actifs	1 262 274	856 902	763 880
Trésorerie et équivalents de trésorerie	422 283	106 653	43 455
Total des passifs	579 585	286 273	178 692
Total des passifs financiers à long terme <sup>1)</sup>	135 415	5 503	5 102

### 3. FAITS SAILLANTS – T4 2025

Les faits saillants financiers et opérationnels d'Osisko Développement au T4 2025 sont résumés ci-dessous :

#### Activités et information financière

*Trimestres clos les 31 décembre 2025 et 2024*

##### *Activités poursuivies*

- Au T4 2025, la Société a généré un produit de 24,2 millions de dollars et enregistré une résultat d'exploitation de 8,7 millions de dollars, comparativement à aucun produit et à une perte d'exploitation de 19,8 millions de dollars au T4 2024. L'augmentation des produits au T4 2025 par rapport au T4 2024 est principalement attribuable à la vente d'or provenant du projet Tintic, y compris du projet de lixiviation en tas entrepris pour traiter certains résidus et matériaux stockés, ainsi qu'à l'exploitation minière à petite échelle par le personnel d'entretien et de maintenance. Le résultat d'exploitation au T4 2025 comparativement à celui au T4 2024 est principalement attribuable aux produits générés au T4 2025.
- Au T4 2025, la Société a engrangé un bénéfice net de 61,2 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 7,6 millions de dollars au T4 2024. L'augmentation du résultat est attribuable principalement à la hausse des produits susmentionnés et à la diminution de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription au T4 2025 par rapport au T4 2024. La variation de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription au T4 2025 était principalement attribuable aux hypothèses d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des bons de souscription. La Société ne sera en aucun cas tenue de verser des espèces à l'exercice ou à l'échéance des bons de souscription.
- Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au T4 2025 se sont élevés à 6,2 millions de dollars comparativement aux flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 15,6 millions de dollars au T4 2024. Les rentrées de fonds sont principalement attribuables à l'écart de revenu d'exploitation susmentionné.
- Les ajouts aux intérêts miniers, aux immobilisations corporelles et aux dépenses d'exploration et d'évaluation ont totalisé 64,3 millions de dollars au T4 2025, comparativement à 13,0 millions de dollars au T4 2024. L'augmentation est principalement attribuable à l'accélération du Projet aurifère Cariboo, qui comprend : le développement souterrain, l'expansion de l'usine de traitement des eaux de Bonanza Ledge, l'expansion du campement de Ballarat, un bassin de contrôle des sédiments, la construction d'un site de stockage des déchets miniers et d'autres activités de préparation des travaux et d'ingénierie détaillée.
- Les rentrées nettes de fonds provenant des activités de financement se sont chiffrées à 80,2 millions de dollars au T4 2025, comparativement à des rentrées de fonds de 86,0 millions de dollars au T4 2024. La diminution des rentrées de fonds au T4 2025 est attribuable à des produits moindres provenant d'un nombre réduit d'opérations de financement par rapport au T4 2024. Le 29 octobre 2025, la Société a réalisé le Placement privé d'octobre 2025, tel qu'il est décrit aux présentes, pour un produit brut total d'environ 82,5 millions de dollars. En 2024, la Société a réalisé le Placement privé sans intermédiaire de 2024 et le Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2024, comme décrit aux présentes. À la suite du Placement privé sans intermédiaire de 2024 et du Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2024, la Société a aussi effectué des remboursements anticipés obligatoires aux termes de la Facilité de crédit de 2024 totalisant 25,0 millions de dollars américains (35,0 millions de dollars) en octobre et en novembre 2024.

*Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024*

*Activités poursuivies*

- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a généré des produits de 35,5 millions de dollars et subi une perte d'exploitation de 81,7 millions de dollars, comparativement à des produits de 4,6 millions de dollars et à une perte d'exploitation de 62,4 millions de dollars en 2024. L'augmentation des produits au T4 2025 par rapport au T4 2024 est principalement attribuable à la vente d'or provenant du projet Tintic, y compris du projet de lixiviation en tas entrepris pour traiter certains résidus et matériaux stockés, ainsi qu'aux activités minières à petite échelle menées par le personnel d'entretien et de maintenance. En 2024, les produits provenaient de la production résiduelle de la mine d'essai Trixie. La perte d'exploitation plus élevée en 2025 comparativement à 2024 est principalement attribuable à l'augmentation des coûts et des salaires liés à l'échantillon en vrac et aux autres activités de surveillance et d'entretien dans le cadre du Projet aurifère Cariboo, aux coûts de restauration environnementale de 23,7 millions de dollars non associés à un actif comptabilisé et à une charge de dépréciation de 25,8 millions de dollars comptabilisée au T1 2025 liée à l'usine de la rivière Quesnel.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a subi une perte nette de 159,5 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 57,3 millions de dollars en 2024. L'accroissement de la perte nette s'explique principalement par la hausse de la perte d'exploitation décrite ci-dessus et par l'augmentation de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription en 2025 comparativement à 2024, partiellement compensées par des gains de change liés à la fluctuation des taux de change. La variation de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription en 2025 est principalement attribuable à l'appréciation du cours de l'action de la Société et à l'émission de bons de souscription dans le cadre des placements privés sans intermédiaire simultané et par l'entremise d'un courtier réalisés au T3 2025. La Société ne sera en aucun cas tenue de verser des espèces à l'exercice ou à l'échéance des bons de souscription.
- Les flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation en 2025 se sont élevés à 27,0 millions de dollars, comparativement à 43,2 millions de dollars en 2024. La diminution des sorties de fonds est principalement due au mouvement mentionné ci-dessus.
- Les ajouts aux intérêts miniers, aux immobilisations corporelles et aux dépenses d'exploration et d'évaluation ont totalisé 104,1 millions de dollars en 2025, comparativement à 45,7 millions de dollars en 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à l'accélération du Projet aurifère Cariboo, comme décrit ci-dessus.
- Les rentrées nettes de fonds provenant des activités de financement se sont chiffrées à 446,9 millions de dollars en 2025, comparativement à 145,5 millions de dollars en 2024. L'augmentation des rentrées de fonds en 2025 est attribuable à l'obtention de la Facilité de financement de 2025, telle qu'elle est décrite dans les présentes, qui prévoyait un prélèvement initial de 100 millions de dollars américains (137,2 millions de dollars), partiellement compensé par le remboursement de l'encours de 25 millions de dollars américains (34,2 millions de dollars) sur la Facilité de crédit de 2024, au produit brut du placement privé d'août 2025, comme décrit dans les présentes, d'environ 203,1 millions de dollars américains (280,4 millions de dollars), et un produit brut avoisinant 82,5 millions de dollars provenant du Placement privé d'octobre 2025. En 2024, la Société a réalisé le Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2024, pour un produit brut total d'environ 57,5 millions de dollars américains (80,0 millions de dollars), et le Placement privé sans intermédiaire de 2024, pour un produit brut total d'environ 34,5 millions de dollars américains (46,8 millions de dollars). De plus, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a prélevé un total de 50 millions de dollars américains (67,7 millions de dollars) sur sa Facilité de crédit de 2024. À la suite du Placement privé sans intermédiaire de 2024 et du Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2024, et conformément à l'accord sur la Facilité de crédit de 2024 décrit ci-après, la Société a effectué des remboursements anticipés obligatoires aux termes de la Facilité de crédit de 2024 totalisant 25,0 millions de dollars américains (35,0 millions de dollars) en octobre et en novembre 2024.

## Mise à jour sur les projets

### Trimestre clos le 31 décembre 2025 :

- Au cours du T4 2025, la Société a publié de nouveaux résultats de forage intercalaire provenant de son programme de forage intercalaire souterrain en cours de 13 000 mètres dans la zone Lowhee de son Projet aurifère Cariboo. Un total cumulatif de 5 983 mètres de forage a été achevé, ce qui représente environ 44 % du programme total prévu.
- Le 24 novembre 2025, la Société a annoncé avoir conclu un contrat d'achat de titres avec Axo Copper Corp. (« Axo ») visant la vente de sa participation de 100 % dans le projet aurifère San Antonio situé dans l'État de Sonora, au Mexique. Cette transaction a été conclue le 27 janvier 2026.
- Le 8 décembre 2025, la Société a annoncé le lancement d'une campagne de forage exploratoire entièrement financée de 70 000 mètres visant de nouvelles découvertes à son projet aurifère Cariboo.

## Mises à jour sur le financement

- Le 29 octobre 2025, la Société a réalisé le Placement privé d'octobre 2025 de 15 409 798 actions ordinaires, pour un produit brut total avoisinant 82,5 millions de dollars, qui comprenait les émissions suivantes :

Placement sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté :

- 2 990 000 actions ordinaires qui étaient admissibles à titre d'« actions accréditatives » (les « Actions accréditatives ») au sens du paragraphe 66(15) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») au prix de 6,69 \$ par Action accréditative, pour un produit brut d'environ 20,0 millions de dollars;
- 1 444 000 actions ordinaires à certains souscripteurs résidents de la Colombie-Britannique admissibles (les « Actions accréditatives de la C.-B. ») qui étaient admissibles à titre d'« actions accréditatives » au sens du paragraphe 66(15) de la Loi de l'impôt au prix de 6,93 \$ par Action accréditative de la C.-B., pour un produit brut d'environ 10,0 millions de dollars;
- 4 182 000 actions ordinaires au prix de 4,78 \$ par action ordinaire, pour un produit brut d'environ 20,0 millions de dollars.

Placement privé simultané :

- 6 793 798 actions ordinaires à un prix de 4,78 \$ l'action ordinaire, ce qui représente un produit brut de 32,5 millions de dollars en vertu des exemptions disponibles conformément au Règlement 45-106, excluant l'exemption du régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté.

## Mises à jour de la Société et mises à jour des placements

- Le 17 octobre 2025, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive Barkerville, a participé à un placement privé par prise ferme réalisé par Ressources Falco Ltd. (« Falco »), acquérant 6 250 000 unités à un prix de 0,32 \$ l'unité, pour une contrepartie globale d'environ 2,0 millions de dollars. Chaque unité était composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de Falco. À la clôture de la transaction, la Société détenait environ 15,9 % des actions ordinaires émises et en circulation de Falco selon la valeur de base, et environ 17,1 % sur une base partiellement diluée. Les titres ont été acquis à des fins d'investissement.
- Le 3 novembre 2025, la Société a annoncé la nomination de M. Scott Smith au poste de vice-président, Exploration, qui a pris effet le 1<sup>er</sup> novembre 2025.

- Le 18 décembre 2025, la Société de concert avec Electric Elements Mining Corp., a participé à un placement privé réalisé par Niobay Metals Inc. (« Niobay »), acquérant 8 571 429 unités à un prix de 0,14 \$ l'unité, pour une contrepartie globale d'environ 1,2 million de dollars. Chaque unité était composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire de Niobay. À la clôture de la transaction, la Société et l'acteur conjoint Electric Elements détenaient environ 12,3 % des actions ordinaires émises et en circulation de Niobay selon la valeur de base, et environ 16,2 % sur une base partiellement diluée. Les titres ont été acquis à des fins d'investissement.

#### 4. FAITS SAILLANTS – POSTÉRIEURS AU T4 2025

---

##### Projets

- Le 27 janvier 2026, la Société a conclu la vente précédemment annoncée de sa participation de 100 % dans le projet aurifère San Antonio, situé dans l'État de Sonora, au Mexique, à Axo en vendant Sapuchi Minera (se reporter à la rubrique 15 – *Activités abandonnées* pour de plus amples renseignements).
- Le 11 février 2026, la Société a annoncé de nouveaux résultats de forage intercalaire provenant de son programme en cours de 13 000 mètres dans la zone Lowhee de son Projet aurifère Cariboo. Un total cumulatif de 11 025 mètres de forage a été achevé, ce qui représente environ 80 % du programme total prévu.

##### Société et financement

- Le 2 février 2026, la Société a nommé M<sup>me</sup> Sarah Harrison au poste de vice-présidente, Permis et Conformité.
- Le 3 février 2026, la Société a achevé son placement d'actions ordinaires par voie de prospectus annoncé précédemment. La Société a émis un total de 40 607 650 actions ordinaires à un prix de 3,54 dollars américains l'action ordinaire, pour un produit brut total de 143 751 081 dollars américains (se reporter à la rubrique 10.2 *Financements* pour de plus amples renseignements).
- Le 9 février 2026, la Société a conclu un accord définitif de gestion de projet et de construction avec JDS Energy & Mining Inc. pour le développement du Projet aurifère Cariboo.
- Le 9 mars 2026, la Société a annoncé avoir reçu environ 24,9 millions de dollars de l'exercice de 5 625 031 bons de souscription d'actions ordinaires de la Société, détenus par certains fonds ayant pour conseiller Appian Capital Advisory Limited.
- Le 16 mars 2026, la Société a annoncé son inclusion dans le FNB VanEck Junior Gold Miners (« GDXJ ») avec prise d'effet à la clôture des marchés le 20 mars 2026, à la suite de l'examen et du rééquilibrage semestriels du FNB GDXJ annoncés le 13 mars 2026.

##### Santé et sécurité

- Le 22 janvier 2026, un entrepreneur travaillant sur des activités de surface a subi des blessures mortelles à la suite d'un incident isolé au Projet aurifère Cariboo. La Société a rapidement avisé les autorités compétentes et une enquête sur l'incident a été lancée. Les activités sur le site du projet ont été temporairement suspendues afin de permettre la réalisation d'une enquête. Le 2 mars 2026, la reprise des activités prévues sur le site a été annoncée, à la suite de la mise en œuvre réussie d'un plan progressif à phases multiples de réouverture des activités de surface et souterraines au cours des semaines précédentes, en coordination avec les autorités réglementaires compétentes et avec leur approbation, et en mettant l'accent sur la santé et de la sécurité de tous les employés et entrepreneurs.

#### 5. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

---

Le conseil d'administration d'Osisko Développement est composé de Sean Roosen (président), Charles E. Page (administrateur principal), Michele McCarthy, Duncan Middlemiss, David Danziger, Stephen Quin et Susan Craig. À l'exception de M<sup>me</sup> Craig, qui a été nommée le 16 juin 2025, tous les membres du conseil d'administration ont été élus à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société tenue le 7 mai 2025.

La direction d'Osisko Développement comprend Sean Roosen (président du conseil d'administration et chef de la direction), Chris Lodder (président), Alexander Dann (chef de la direction financière et vice-président, Finances), David Rouleau (vice-président, Développement de projets), Laurence Farmer (avocat général et vice-président, Développement stratégique), Scott Smith (vice-président, Exploration), Philip Rabenok (vice-président, Relations avec les investisseurs) et Sarah Harrison (vice-présidente, Permis et Conformité).

## 6. ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT MINIER

À la date du présent Rapport de gestion, le Projet aurifère Cariboo est la seule propriété importante de la Société au sens du Règlement 43-101. La rubrique qui suit présente certains objectifs du Projet aurifère Cariboo et autres travaux connexes de 2026, ainsi que le calendrier estimatif et les coûts associés à chaque activité respective, selon les attentes raisonnables, les lignes de conduite prévues et les hypothèses de la Société en date de ce Rapport de gestion.

Activité	Date de réalisation prévue <sup>2</sup>	Coûts anticipés de 2026 <sup>1</sup>
<b>Projet aurifère Cariboo</b>		
Développement souterrain (y compris le forage de production)	T4 2026	40,2 M\$
Forage intercalaire souterrain (13 000 mètres) <sup>3</sup>	T2 2026	0,6 M\$
Forage exploratoire en surface régionale	T4 2026	6,8 M\$
Conception de mines, traitement, gestion de l'eau, infrastructure et autres	T4 2026	9,9 M\$
Forage intercalaire souterrain pour convertir les ressources minérales en réserves minérales	T4 2026	1,8 M\$
Forage (directionnel) en surface pour élargir l'estimation des ressources minérales en profondeur (jusqu'à 300 mètres en dessous de l'estimation actuelle des ressources minérales)	T4 2026	2,5 M\$

### Note :

1. Les dépenses indiquées dans ce tableau comprennent les montants approuvés par le conseil d'administration en mars 2026. Des dépenses supplémentaires seront nécessaires pour atteindre certains objectifs, et elles sont soumises à l'approbation du conseil d'administration.
2. Pour la partie des activités engagées en 2026
3. Dépenses liées aux activités souterraines qui contribuent à satisfaire l'une des conditions pour le prélèvement subséquent sur la Facilité de financement de 2025.

Les lecteurs sont priés de noter que ce qui précède représente les opinions, les hypothèses et les estimations de la direction qui sont jugées raisonnables à la date à laquelle les énoncés sont formulés et qui sont, de par leur nature, assujetties à divers risques et incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits ci-dessus.

Se reporter à la rubrique « *Mise en garde relative aux énoncés prospectifs* ».

### 6.1. Projet aurifère Cariboo – Colombie-Britannique, Canada

Le Projet aurifère Cariboo est un projet de développement aurifère de stade avancé entièrement autorisé détenu à 100 % par la Société et situé dans le camp minier historique de Wells-Barkerville, dans le district de Wells au centre de la Colombie-Britannique (Canada), qui s'étend sur une distance d'environ 77 kilomètres selon un axe nord-ouest/sud-est. L'ensemble des terrains détenu par la Société totalise 443 titres miniers et placériens couvre une superficie d'environ 186 740 hectares. Le 21 novembre 2019, OR Royalties Inc. (« **OR** ») a acquis le Projet aurifère Cariboo dans le cadre de l'acquisition de Barkerville. Le Projet aurifère Cariboo faisait partie des actifs fournis par OR qui ont permis la création de la Société le 25 novembre 2020.

#### Rapports techniques et estimation des ressources minérales

Le 11 juin 2025, la Société a déposé un rapport technique intitulé *NI 43-101 Technical Report, Feasibility Study for the Cariboo Gold Project, District of Wells, British Columbia, Canada* daté du 11 juin 2025 relativement à l'étude de faisabilité

du Projet aurifère Cariboo (l'« **EF de 2025** »). Ce rapport, dont la date de prise d'effet est le 25 avril 2025, a été préparé conformément au Règlement 43-101 (le « **Rapport technique Cariboo** »). Il est publié sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)) sous le profil d'émetteur Osisko Développement.

L'information scientifique et technique présentée dans le présent Rapport de gestion et se rapportant à l'EF de 2025 du Projet aurifère Cariboo est étayée par le Rapport technique Cariboo. L'EF de 2025 et le Rapport technique Cariboo ont été préparés, révisés et approuvés par des représentants indépendants de BBA (Mathieu Belisle, ing., Amanda Fitch, ing.), InnovExplo inc. (Carl Pelletier, géo., Tessa Scott, géo., Eric Lecomte, ing.), Consultation minière Alius inc. (Sebastien Guido, ing.), Falkirk Environmental Consultants Ltd. (Katherine Mueller, ing., Rob Griffith, ing., Nikolay Sidenko, géo.), WSP Canada Inc. (Paul Gauthier, ing.), M. A. O'Kane Consultants Inc. (Rachel Sawyer, ing., Yapo Allé-Ando, M. Sc., ing.), Integrated Sustainability Consultants Ltd. (AJ MacDonald, M. Sc.A., ing., ing.p.), Clean Energy Consulting Inc. (Philip Clark, ing., ing.p.), et JDS Energy & Mining Inc. (Jean-François Maillé, ing.), chacun étant une « personne qualifiée » (au sens du Règlement 43-101) et indépendant d'Osisko Développement (au sens de l'article 1.5 du Règlement 43-101).

Le Rapport technique Cariboo remplace le rapport technique intitulé *NI 43-101 Technical Report, Feasibility Study for the Cariboo Gold Project, District of Wells, British Columbia* (dans sa version modifiée) daté du 12 janvier 2023 (avec date de prise d'effet le 30 décembre 2022) (l'« **EF de 2023** »), sur lequel il ne faut plus se fier.

Les principaux paramètres et principales hypothèses et méthodes utilisés dans l'EF de 2025 sont décrits dans le Rapport technique Cariboo. Celui-ci doit être lu dans son ensemble; ses rubriques ne doivent pas être lues hors contexte et on ne doit pas s'y fier hors contexte. Il convient de se reporter au texte intégral du Rapport technique Cariboo, y compris toutes les hypothèses, réserves et limitations qui y sont énoncées, qui peut être consulté sous forme électronique sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)) sous le profil d'émetteur Osisko Développement, ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse <https://fr.osiskodev.com/projects/cariboo-gold/>.

Le Rapport technique Cariboo confirme la forte rentabilité d'une exploitation souterraine à faible impact utilisant des méthodes d'extraction mécanisée en vrac, avec des coûts d'exploitation attrayants et des besoins en capitaux gérables, qui nous positionnerait de manière à pour bénéficier des tendances macroéconomiques et des prix de l'or favorables. La conception de l'usine de traitement et de l'infrastructure de surface a été stratégiquement optimisée afin de tenir compte des possibilités d'expansion future. Une exploitation souterraine classique est envisagée pour le Projet aurifère Cariboo, lequel compterait des chantiers d'abattage mécanisés à ciel ouvert par longs trous pour extraire le minerai des corridors filoniens aurifères – un réseau complexe de veines de quartz minéralisées encaissées principalement dans du grès non minéralisé. La Société prévoit que le développement potentiel du Projet aurifère Cariboo pourrait fournir une base pour progresser vers l'établissement d'un district minier plus vaste, y compris la mise en valeur de multiples gisements le long de plusieurs corridors totalisant environ 80 km de minéralisation.

Les résultats de l'EF de 2025 sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

**EF de 2025 du Projet aurifère Cariboo – principaux résultats et hypothèses (après impôt)**

Mesures	parts	Scénario de base	Prix au comptant <sup>2</sup>
Prix de l'or	\$ US/oz	2 400 \$	3 300 \$
Taux de change	\$ US/\$ CA	1,35	1,40
Valeur actualisée nette à un taux d'actualisation de 5 %	M\$	943	2 066
Taux de rendement interne (TRI)	%	22,1 %	38,0 %
Période de récupération, à partir du début de la production commerciale	années	2,8	1,6
Flux de trésorerie disponibles annuels moyens <sup>1</sup>	M\$	158	314
CMTC moyens, DVM <sup>1</sup>	\$ US/oz	1 157	1 167

**Notes :**

*Veuillez vous référer au Rapport technique Cariboo pour connaître les hypothèses, les réserves et les limites relatives à la communication de l'information concernant l'EF de 2025.*

- Les coûts de maintien tout compris par once et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures ou des ratios non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour de plus amples renseignements.*
- Le scénario de prix au comptant donné à titre d'exemple est fondé sur le prix de l'or de la LBMA à la fermeture des bureaux le 23 avril 2025, arrondi à 100 \$ l'once près, et le taux de change \$ US/\$ CA est fondé sur le taux de change quotidien de la Banque du Canada, arrondi à cinq cents près. Le scénario de prix au comptant donné à titre d'exemple n'a pas été ajusté pour tenir compte des*

autres variables qui pourraient avoir une incidence sur la VAN de 5 % après impôt, le TRI après impôt, la période de récupération à partir du début de la production commerciale ou les flux de trésorerie disponibles annuels moyens dans ce scénario, y compris, sans s'y limiter, les changements aux dépenses en immobilisations de la Société et l'augmentation des coûts de mise en valeur, d'exploitation, de financement et des autres coûts.

**EF de 2025 du Projet aurifère Cariboo – mesures opérationnelles et financières du projet**

Hypothèses	parts	EF de 2025 – scénario de base <sup>1</sup>
Prix de l'or	\$ US/oz	2 400
Taux de change	\$ US/\$ CA	1,35
Taux d'actualisation	%	5,0 %
<b>Production</b>		
Durée de vie de la mine	ans	10,0
Total du minerai extrait	kt	17 815
Capacité de production annuelle maximale	t/j	4 900
Teneur moyenne en or d'alimentation	g/t Au	3,62
Total de l'or contenu	koz	2 071
Taux moyen de récupération de l'or	%	92,6 %
Total de l'or récupéré, payable	koz	1 894
Production moyenne d'or, DVM	koz/an	190
Production moyenne d'or, cinq premières années	koz/an	202
<b>Coûts d'exploitation par part</b>		
Mine souterraine	\$/t extraite	62,3
Traitement	\$/t extraite	23,2
Gestion des eaux et des résidus	\$/t extraite	5,0
Ligne de transmission électrique	\$/t extraite	4,9
Frais généraux et administratifs	\$/t extraite	15,4
Total des coûts d'exploitation par part	\$/t extraite	110,7
<b>Coût total d'exploitation</b>		
Paiements du droit de redevance	M\$	292
Frais hors site	M\$	143
<b>Coûts d'exploitation</b>		
Total des coûts décaissés <sup>2</sup>	\$ US/oz	947 \$
CMTC <sup>2</sup>	\$ US/oz	1 157 \$
<b>Dépenses en immobilisations<sup>4</sup></b>		
Coûts initiaux	M\$	881
Coûts de maintien	M\$	426
Coûts de fermeture, net <sup>3</sup>	M\$	99
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		
<b>Facteurs économiques (après impôts)</b>		
Total des flux de trésorerie disponibles, DVM <sup>2</sup>	M\$	1 577
Valeur actualisée nette (VAN 5 %)	M\$	943
Taux de rendement interne (TRI)	%	22,1 %
Période de récupération, à partir du début de la production commerciale	ans	2,8
Flux de trésorerie disponibles moyens, cinq premières années <sup>2</sup>	M\$	296
Flux de trésorerie disponibles moyens, DVM <sup>2</sup>	M\$	158

**Notes :**

Veillez vous référer au rapport technique Cariboo pour connaître les hypothèses, les réserves et les limites relatives à la communication de l'information concernant l'EF de 2025.

4. Les totaux peuvent différer en raison des chiffres arrondis.
5. Les coûts décaissés, les coûts de maintien tout compris par once et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures ou des ratios non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour de plus amples renseignements. Le total des coûts décaissés est présenté par once payable et comprend le total des coûts d'exploitation : coûts miniers, coûts de traitement, frais généraux et administratifs du site, redevances, coûts de fonte, d'affinage et de transport. Les CMTC sont présentés par once payable et comprennent les coûts décaissés plus les coûts de maintien et de fermeture.
6. Les coûts de fermeture sont présentés nets de la valeur de récupération.
7. Les coûts d'investissement avant la décision d'investissement finale totalisent 38,6 millions de dollars.

## Estimation des ressources minérales

L'estimation des ressources minérales liée au Projet aurifère Cariboo incluse dans l'EF de 2025 a une date de prise d'effet du 22 avril 2025 et est présentée compte non tenu des réserves minérales. La viabilité économique des ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée. L'estimation des ressources minérales a été mise à jour pour tenir compte de l'épuisement dans la zone Lowhee en raison des activités de développement et d'échantillonnage en vrac en cours, ainsi que des changements dans les coûts et les hypothèses relatives aux teneurs de coupure.

Rien ne garantit que les ressources minérales seront converties en réserves minérales. Les ressources minérales comprennent des ressources minérales présumées qui n'ont pas fait l'objet de travaux suffisants pour être classées comme ressources minérales indiquées. En poursuivant l'exploration, on peut raisonnablement s'attendre à ce que des ressources minérales présumées puissent être converties en ressources minérales indiquées, bien que cela soit incertain.

### EF de 2025 du Projet aurifère Cariboo – déclaration des ressources minérales (22 avril 2025)

Catégorie/Zone	Tonnage (milliers de tonnes)	Teneur en or (g/t)	Or contenu (milliers d'onces)
<b>Mesurées</b>			
Bonanza Ledge	47	5,06	8
<b>Indiquées</b>			
Bonanza Ledge	32	4,02	4
BC Vein	1 057	3,00	102
KL	527	2,80	47
Lowhee	1 333	2,76	118
Mosquito	1 553	2,96	148
Shaft	6 121	2,92	575
Valley	2 718	2,70	236
Cow	3 991	2,91	374
<b>Total des ressources indiquées</b>	<b>17 332</b>	<b>2,88</b>	<b>1 604</b>
<b>Total des ressources mesurées et indiquées</b>	<b>17 380</b>	<b>2,88</b>	<b>1 612</b>
<b>Présumées</b>			
BC Vein	596	3,17	61
KL	2 514	2,53	205
Lowhee	486	3,01	47
Mosquito	1 883	3,08	186
Shaft	7 457	3,44	826
Valley	2 470	3,01	239
Cow	3 368	2,78	301
<b>Total des ressources présumées</b>	<b>18 774</b>	<b>3,09</b>	<b>1 864</b>

#### Notes :

1. Les personnes qualifiées indépendantes responsables des estimations des ressources minérales, au sens du Règlement 43-101, sont Carl Pelletier, géo., et Tessa Scott, géo. (Norda Stelo). La date de prise d'effet de l'estimation des ressources minérales incluse dans l'EF de 2025 est le 22 avril 2025.
2. La viabilité économique de ces ressources minérales (compte non tenu des réserves), lesquelles ne sont pas des réserves minérales, n'a pas été démontrée.
3. L'estimation des ressources minérales est conforme aux normes de définitions de 2014 de l'ICM sur les ressources minérales et les réserves minérales et suit les lignes directrices sur les pratiques exemplaires en matière d'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de l'ICM de 2019.
4. En tout, 481 zones filoniennes ont fait l'objet d'une modélisation pour les gisements Cow Mountain (Cow et Valley), Island Mountain (Shaft et Mosquito), Barkerville Mountain (BC Vein, KL et Lowhee), ainsi qu'une zone aurifère au gisement Bonanza Ledge. Une épaisseur minimale réelle de 2,0 m a été appliquée, compte tenu de la teneur en or des matériaux adjacents lors de l'analyse; en l'absence d'une telle analyse, une valeur nulle a été appliquée.
5. L'estimation est présentée pour un scénario souterrain potentiel à une teneur de coupure de 1,8 g/t Au, sauf pour Bonanza Ledge, qui est à une teneur de coupure de 3,5 g/t Au. La teneur de coupure pour les gisements Cow, Valley, Shaft, Mosquito, BC Vein, KL et Lowhee a été calculée sur la base d'un prix de l'or de 2 400 \$ US/oz, d'un taux de change \$ US/\$ CA de 1,35, d'un coût

d'exploitation minière souterraine de 66,3 \$/t, d'un coût de traitement et de transport de 30,80 \$/t et de frais généraux, administratifs et environnementaux de 22,40 \$/t, ainsi que des dépenses en immobilisations de maintien de 45,6 \$/t. Aucune modification n'a été apportée pour Bonanza Ledge. La teneur de coupure pour le gisement Bonanza Ledge a été calculée sur la base d'un prix de l'or de 1 700 \$ US/oz, d'un taux de change \$ US/\$ CA de 1,27, d'un coût d'exploitation minière souterraine de 79,13 \$/t, d'un coût de traitement et de transport de 65,00 \$/t et de frais généraux, administratifs et environnementaux de 51,65 \$/t. La teneur de coupure peut être réévaluée à la lumière des futures conditions du marché (prix des métaux, taux de change, coûts de l'exploitation minière, etc.).

6. Les valeurs de masse volumique pour les gisements Cow, Shaft, Lowhee et BC Vein ont été estimées au moyen de la méthode d'interpolation DI2 et les valeurs minimales par défaut suivantes ont été appliquées aux blocs non estimés : 2,80 g/cm<sup>3</sup> pour Cow, 2,78 g/cm<sup>3</sup> pour Shaft, 2,74 g/cm<sup>3</sup> pour Lowhee et 2,69 g/cm<sup>3</sup> pour BC Vein. Des valeurs médianes de masse volumique ont été appliquées pour les gisements Valley (2,81 g/cm<sup>3</sup>), Mosquito (2,79 g/cm<sup>3</sup>) et KL (2,81 g/cm<sup>3</sup>). Pour ce qui est du gisement Bonanza Ledge, une masse volumique moyenne de 3,20 g/cm<sup>3</sup> a été appliquée.
7. Un plafonnement en quatre étapes a été utilisé pour les données composites des gisements Cow (3,0 m), Valley (1,5 m), Shaft (2,0 m), Mosquito (2,5 m), BC Vein (2,0 m), KL (1,75 m) et Lowhee (1,5 m). Des ellipses de recherche limitées comprises entre 7 et 50 g/t Au à quatre distances différentes de 25 m à 250 m ont été utilisées pour chaque gisement. Les teneurs élevées de Bonanza Ledge ont été plafonnées à 70 g/t Au sur 2,0 m de données composites.
8. Les ressources minérales en or des zones filoniennes Cow, Valley, Shaft, Mosquito, BC Vein, KL et Lowhee ont été estimées à l'aide du logiciel Studio<sup>MC</sup> RM 1.9 de Datamine, des limites fermes ayant été retenues pour les valeurs de titrage composites. La minéralisation aurifère dans le halo de dilution a été estimée à l'aide du logiciel Studio<sup>MC</sup> RM 1.11 de Datamine. On a eu recours au krigeage ordinaire pour l'interpolation d'un modèle de sous-blocs (dimensions de bloc proche = 5 m x 5 m x 5 m). Pour l'estimation des ressources minérales au gisement Bonanza Ledge, on a employé le logiciel GEMSMC 6.7 de GEOVIA, des limites fermes ayant été retenues pour les valeurs de titrage composites. On a eu recours au krigeage ordinaire pour l'interpolation d'un modèle de blocs (dimensions des blocs = 2 m x 2 m x 5 m).
9. Les résultats sont présentés in situ. Une once (troy) = tonnes métriques x teneurs/31,10348. Les calculs ont été faits en unités métriques (mètres, tonnes, g/t). Le nombre de tonnes a été arrondi au millier près. Tout écart dans les totaux est dû aux effets d'arrondi. La méthode d'arrondissement est conforme aux recommandations du Règlement 43-101.
10. Les personnes qualifiées responsables de cette partie du Rapport technique Cariboo n'ont connaissance d'aucun facteur pertinent concernant l'environnement, l'obtention de permis, les aspects juridiques, les titres, la fiscalité, les aspects socio-économiques, la commercialisation, les aspects politiques ou autres susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'estimation des ressources minérales autres que ceux indiqués dans le présent Rapport de gestion et dans le Rapport technique Cariboo.

### Estimation des réserves minérales

L'EF de 2025 présente une estimation des réserves minérales probables (dont la date de prise d'effet est le 10 avril 2025) en légère hausse par rapport à l'étude de faisabilité 2023, en raison de l'ajustement de la teneur de coupure dicté par un calendrier de mise en production accéléré jusqu'à l'atteinte d'une capacité de production de 4 900 tonnes par jour (« t/j ») par rapport à l'étude de faisabilité 2023. Seules les ressources minérales classées comme mesurées et indiquées ont reçu des attributs économiques dans la conception de la mine et, lorsqu'elles ont démontré leur viabilité économique, elles ont été classées comme des réserves minérales. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et la viabilité économique de ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée. Rien ne garantit que les travaux futurs sur les ressources minérales seront convertis en réserves minérales qui pourront être exploitées de façon rentable.

### EF de 2025 du Projet aurifère Cariboo – déclaration des réserves minérales (10 avril 2025)

Catégorie/Zone	Tonnage (tonnes)	Teneur en or (g/t)	Or contenu (oz)
<b>Prouvées</b>	—	—	—
<b>Probables</b>			
Cow	3 999 971	3,35	430 548
Valley	3 238 636	3,59	374 058
Shaft	8 548 295	3,72	1 021 599
Mosquito	1 105 370	3,94	140 102
Lowhee	923 162	3,52	104 491
<b>Total des réserves prouvées et probables</b>	<b>17 815 435</b>	<b>3,62</b>	<b>2 070 798</b>

**Notes :**

1. Les totaux peuvent différer en raison des chiffres arrondis.
2. L'estimation des réserves minérales est conforme aux normes de définitions de l'ICM de 2014 sur les ressources minérales et les réserves minérales et suit les lignes directrices sur les pratiques exemplaires en matière d'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de l'ICM de 2019.
3. Les réserves minérales ont été calculées sur la base des hypothèses suivantes : prix de l'or à 1 915 \$ US/oz, taux de change \$ US/\$ CA de 1,32 et une teneur de coupure variant entre 1,70 g/t et 2,0 g/t Au.
4. Les réserves minérales incluent la dilution interne et externe ainsi que le taux de récupération minière. La dilution externe est estimée à 10,1 %. Le taux de récupération minière moyen a été établi à 91,3 % afin de tenir compte du minerai présent dans les limites du gisement, dans chaque bloc.

L'estimation des ressources minérales s'appuie sur plus de 650 000 mètres de carottes issues des campagnes de forage de 2015 à 2021 et des données de forage historiques vérifiées provenant d'un total de 4 064 trous de forage. Une compréhension des contrôles de la minéralisation a permis à l'équipe technique d'Osisko Développement d'établir une estimation des ressources minérales guidée par la lithologie, l'altération, la structure et la minéralisation.

L'EF de 2025 envisage une seule installation de broyage sur le site de la mine aux fins de traitement, éliminant ainsi la nécessité de transporter le concentré de flottation jusqu'à l'usine de la rivière Quesnel, comme le prévoyait précédemment l'étude de faisabilité 2023. Ce changement était considéré comme un indice de dépréciation pour l'usine de la rivière Quesnel et, par conséquent, la direction a effectué une évaluation de la dépréciation et a comptabilisé une perte de valeur de 25,8 millions de dollars relative aux intérêts miniers de l'usine de la rivière Quesnel au cours du premier trimestre de 2025. Le 31 décembre 2025, la valeur nette comptable liée à l'intérêt minier de l'usine de la rivière Quesnel a été entièrement radiée, car nous estimons que la valeur nette comptable ne sera pas récupérée par le bénéfice net que nous prévoyons générer par la vente future de métaux précieux.

**Processus d'évaluation environnementale et d'obtention des permis**

Osisko Développement a démarré le processus d'évaluation environnementale (l'« **EE** ») à l'automne 2019 pour le Projet aurifère Cariboo.

Le 27 octobre 2021, la province de Colombie-Britannique, la Première Nation Lhtako Dené et la Société ont annoncé l'approbation des modifications aux permis M-238 et M-198 octroyés en vertu de la loi intitulée *Mines Act* (la « loi sur les mines »), permettant l'expansion de la mine souterraine existante à Bonanza Ledge II. À l'époque, ces modifications ont favorisé l'embauche de travailleurs supplémentaires à la mine. L'expansion du projet Bonanza Ledge II a permis aussi d'assurer la continuité de certaines activités minières pendant que l'évaluation environnementale du Projet aurifère Cariboo était en cours. En juillet 2021, la province de Colombie-Britannique a autorisé un permis pour l'extraction d'un échantillon en vrac de 10 000 tonnes de matériel minéralisé et le développement d'un portail et jusqu'à 2 100 m de galeries pour accéder au gisement minéral.

Le 10 octobre 2023, la Société a annoncé qu'elle avait reçu un Certificat d'EE (le « **Certificat d'EE** ») pour le Projet aurifère Cariboo, détenu à 100 % par la société. Le Certificat d'EE a été délivré par le bureau d'évaluation environnementale (« **BEE** ») de la province de la Colombie-Britannique et était appuyé par des décisions d'approbation de l'honorable George Heyman, ministre de l'Environnement et de la Stratégie en matière de changements climatiques, et de l'honorable Josie Osbourne, ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Innovation à faibles teneurs en carbone (maintenant des Mines et minéraux critiques). La réception du Certificat d'EE a permis de conclure avec succès le processus d'EE pour le Projet aurifère Cariboo, lancé en octobre 2019 et achevé en consultation avec les partenaires des Premières Nations et avec leur soutien. Le 7 novembre 2024, la Société a annoncé que, bien qu'elle n'ait pas encore conclu d'accord avec la Première Nation Xat'sül, elle demeure engagée dans un processus continu de mobilisation et de consultation.

Le 31 mai 2023, la Société a présenté sa demande de permis conjointe (la « **DPC** ») et a franchi la phase d'examen préalable du permis en septembre 2023 après avoir présenté la demande finale révisée. Au cours de quatre séries d'examens menés par le comité d'examen des mines, la Société a répondu à plus de 1 800 commentaires de diverses parties prenantes, et leur a donné suite, entre novembre 2023 et mai 2024.

Le 20 novembre 2024, la Société a obtenu des permis en vertu de la loi sur les mines de la Colombie-Britannique pour son Projet aurifère Cariboo. Le 12 décembre 2024, la Société a obtenu des permis en vertu de la loi intitulée *Environmental Management Act* (« **EMA** ») (Colombie-Britannique) pour son Projet aurifère Cariboo. Avec les permis obtenus en vertu de la loi sur les mines de la Colombie-Britannique, ces approbations marquent l'aboutissement du processus d'obtention des permis clés, ce qui a confirmé que le Projet aurifère Cariboo était prêt à être mis en œuvre.

Les permis obtenus en vertu de la loi sur les mines de la Colombie-Britannique permettent à la société de procéder aux activités de construction, d'exploitation et de remise en état sur chacun des sites décrits dans la portée du Projet aurifère Cariboo. Les permis en vertu de l'EMA concernent les rejets dans l'environnement, y compris l'eau et l'air, liés au Projet aurifère Cariboo, ainsi que le cadre et les limites qui s'y rattachent, dans les zones situées à l'extérieur des sites miniers immédiats.

À la suite de la décision positive du BEE d'accorder au Projet aurifère Cariboo un Certificat d'EE (#M23-01), le projet a fait l'objet d'un examen solide et rigoureux par un comité d'examen des mines spécialisé, mis en place par le Major Mines Office, qui a ensuite accordé les permis suivants pour le Projet aurifère Cariboo :

- M-247 – Permis délivré en vertu de la loi sur les mines pour le complexe minier et Bonanza Ledge;
- M-198 – Permis délivré en vertu de la loi sur les mines pour l'usine de la rivière Quesnel;
- PE-111511 – Permis délivré en vertu de l'*Environmental Management Act* pour le complexe minier;
- PE-12601 – Permis délivré en vertu de l'*Environmental Management Act* pour l'usine de la rivière Quesnel;
- PE-17876 – Permis délivré en vertu de l'*Environmental Management Act* pour Bonanza Ledge.
- De plus, le permis relatif au plan de fermeture de Mosquito Creek fait actuellement l'objet d'un examen par le ministère des Mines et des minéraux critiques.

La Société est convaincue qu'un processus de consultation rigoureux a été suivi relativement à l'obtention des permis en vertu de la loi sur les mines de la Colombie-Britannique et des permis en vertu de l'EMA pour le Projet aurifère Cariboo et elle continue de consulter activement ses partenaires des Premières Nations et d'autres parties prenantes, et de collaborer avec eux. Bien qu'une partie puisse demander que les décisions relatives aux permis en vertu de la loi sur les mines de la Colombie-Britannique ou aux permis en vertu de l'EMA soient examinées par les tribunaux, la Société ne s'attend pas à ce qu'un tel examen ait une incidence sur sa capacité de procéder à la construction et à l'exploitation du Projet aurifère Cariboo conformément aux permis approuvés.

Des travaux sont en cours avec le ministère de la Gestion des terres, de l'eau et des ressources et le ministère des Forêts en vue de l'obtention d'un permis d'occupation nécessaire à la construction de la ligne de transmission, prévue au deuxième semestre de 2025. Les autorisations restantes devraient être obtenues au premier semestre de 2026.



### Activités de préparation des travaux

- Usine de traitement des eaux : Les améliorations apportées à la station de traitement d'eau de Bonanza Ledge sont aux dernières étapes de mise en service et l'installation devrait être pleinement opérationnelle au début du T2 2026.
- Aménagement souterrain : À ce jour, une galerie souterraine d'environ 2,1 km a été réalisée à partir du Portail existant de Cow jusqu'à la zone Lowhee, et le long de la rampe d'accès principale, à travers la faille de Lowhee, en direction de la zone de Cow Mountain. Les progrès en matière de développement sont inférieurs aux prévisions, et des conditions géotechniques difficiles ont été constatées dans et autour de la faille de Lowhee, nécessitant un renforcement du soutènement du sol. Les taux de développement devraient s'améliorer à mesure que la rampe dépassera cette zone.
- Infrastructure de surface : La construction de l'installation de stockage des déchets rocheux, du bassin de contrôle des sédiments, des travaux préliminaires dans la zone du complexe minier et d'autres infrastructures essentielles se poursuit.
- Mise à niveau du camp : La modernisation et l'agrandissement du camp du site à 266 chambres sont terminés et devraient offrir une capacité suffisante pour répondre aux besoins en hébergement de main-d'œuvre au plus fort du projet.

### Programme d'échantillonnage en vrac et de forage intercalaire

- Au cours du premier trimestre 2024, en vertu d'un permis provincial existant, la Société a entamé l'aménagement d'une galerie souterraine à partir du Portail existant de Cow jusqu'à la zone Lowhee du Projet aurifère Cariboo. L'objectif du programme de travaux d'échantillonnage en vrac était d'atteindre le corps minéralisé et d'extraire un échantillon en vrac d'un maximum de 10 000 tonnes de matériel minéralisé pour la trieuse de minerai, les essais d'équipement lourd et les essais miniers. Tous les travaux d'aménagement souterrain prévus, totalisant environ 1 172 mètres, ont été menés à bien pour atteindre la zone cible.
- La Société a extrait environ 7 400 tonnes de matériel minéralisé d'un seul chantier d'extraction d'essais situé dans la zone visée dans le cadre du programme d'échantillonnage en vrac de 10 000 tonnes. La quantité extraite de ce chantier d'extraction d'essais a démontré la faisabilité technique de chantiers d'extraction de dimensions supérieures. Ces données ont été intégrées aux paramètres de l'EF de 2025. En raison des difficultés à obtenir une installation de traitement économiquement viable pour produire de l'or doré, la Société concentre ses efforts immédiats sur la réalisation d'un programme de forage intercalaire de 13 000 mètres, lequel s'inscrit dans les obligations liées au financement du projet par Appian.
- Le programme de forage intercalaire devrait fournir un ensemble de données exhaustif qui servira de base pour la modélisation des ressources, la planification minière et l'élaboration des procédures et paramètres de conception des chantiers d'extraction de production. Il contribuera également à l'établissement d'une approche systématique du forage intercalaire pour l'exploitation minière souterraine. En 2025, un total cumulatif de 5 983 mètres de forage a été réalisé, ce qui représente environ 44 % du programme prévu. À la date du présent Rapport de gestion, un total de 11 025 mètres de forage a été réalisé, ce qui représente environ 80 % du programme prévu et 96 % du forage total prévu achevé. Les résultats des analyses et les examens connexes d'assurance qualité et de contrôle qualité sont en attente pour les trous non réalisés. La Société prévoit de terminer le programme de forage intercalaire de 13 000 mètres au T2 2026.

### Programmes de forage exploratoire et de conversion

- Le 8 décembre 2025, la Société a annoncé le lancement d'une campagne de forage exploratoire entièrement financée de 70 000 mètres visant à cibler de nouvelles découvertes au projet aurifère Cariboo. Le programme a commencé en novembre 2025 et un total de six foreuses sont actuellement en exploitation dans le cadre de deux

programmes d'exploration en surface. Trois foreuses en surface ciblent l'exploration sous l'étendue actuelle du gisement du projet Cariboo Gold, à des profondeurs allant jusqu'à 1 000 mètres. À ce jour, environ 6 000 mètres de forage ont été achevés, et les analyses sont en attente. Un deuxième programme d'exploration en surface sur la cible régionale adjacente de Proserpine a également commencé et progressé jusqu'à trois foreuses, avec environ 1 500 mètres de forage réalisés à ce jour.

- Des forages intercalaires et de conversion sont prévus en 2026 pour faire passer les ressources présumées à des catégories de ressources de niveau de confiance plus élevé, et possiblement les convertir en réserves minérales. Les cibles initiales se situent à l'intérieur et en dessous du gisement actuel du Projet aurifère Cariboo.
- Des activités d'exploration et de conversion sur ces cibles et d'autres cibles devraient permettre d'exploiter jusqu'à 20 foreuses actives à certains moments en 2026, alors que les différents programmes se chevauchent et progressent.

### Financement du projet

- La Société s'est activement engagée dans la recherche de diverses options de financement afin d'obtenir les fonds nécessaires à la construction du Projet aurifère Cariboo. La Société estime que le produit net des placements privés d'août 2025 et d'octobre 2025, ainsi que le produit net de 450 millions de dollars américains provenant de la Facilité de financement de 2025, telle qu'elle est décrite aux présentes, de même que l'intérêt exprimé par les négociants en produits de base à la recherche d'un approvisionnement en concentré de haute qualité, et d'autres arrangements de financement potentiels, fourniront un financement suffisant pour construire le Projet aurifère Cariboo.

### Objectifs de 2026 pour le Projet aurifère Cariboo

- Continuer les activités de préparation des travaux et de travaux préliminaires en cours, y compris le développement souterrain, la construction de certaines infrastructures de surface, l'ingénierie détaillée du traitement, du traitement de l'eau et de la gestion des déchets, ainsi que d'autres activités de réduction des risques liés au projet pour permettre l'avancement du Projet aurifère Cariboo.
- Poursuivre la mobilisation et la consultation des parties prenantes avec la Première Nation Xat'sül et le district de Wells en vue de parvenir à une entente avec les parties prenantes.
- Poursuivre l'ingénierie détaillée de la ligne de transmission et obtenir les permis nécessaires pour celle-ci aux fins de raccordement au réseau de BC Hydro, et se procurer les composants à long délai de livraison.
- Finaliser le programme de forage intercalaire de 13 000 mètres relatif au Projet aurifère Cariboo.
- Poursuivre l'avancement du projet en vue d'atteindre les étapes clés et remplir les conditions préalables pour accéder aux 350 millions de dollars américains restants disponibles aux fins de prélèvements ultérieurs sur la Facilité de financement de 2025.
- Continuer de faire progresser les activités d'exploration et de forage intercalaire en surface et souterrain prévues, qui représentent jusqu'à environ 160 000 mètres de forage planifiés sur toutes les cibles.

### 6.2. Projet Tintic – Utah (É.-U.)

Le Projet Tintic, y compris la mine d'essai Trixie, n'est pas considéré comme une propriété importante de la Société en date du présent Rapport de gestion, et aucune dépense significative n'a été engagée à l'égard du projet depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Aucun programme d'exploration n'est actuellement prévu à Tintic, et aucune activité supplémentaire d'exploration ou de forage n'est envisagée en 2025. Bien que la direction continue d'évaluer les prochaines étapes, des activités limitées autres que la surveillance et l'entretien pourraient avoir lieu de temps à autre.

Le Projet Tintic est situé dans l'ouest du comté de l'Utah, à environ 64 km au sud de Provo, en Utah, et à 95 km au sud de Salt Lake City. La propriété sur laquelle se trouve la mine d'essai Trixie ou le gisement Trixie (« **Trixie** ») englobe la majeure partie du district East Tintic, entourant et immédiatement à l'est de la ville incorporée d'Eureka. La superficie du Projet Tintic détenue ou contrôlée par Osisko Développement couvre 1 370 claims totalisant 7 601 ha (18 783 acres) de claims miniers concédés par lettres patentes (dont 22 sont des claims cédés par lettres patentes loués) et 110 claims miniers supplémentaires d'une superficie d'environ 731 ha (1 807 acres), qui ne sont pas cédés par lettres patentes. Osisko Développement détient un pourcentage, une participation ou une redevance peu élevés et variables dans un certain nombre d'autres claims ne faisant pas partie du portefeuille de claims principal.

Les renseignements scientifiques et techniques relativement au Projet Tintic et la mise à jour de l'estimation des ressources minérales du gisement Trixie (l'« **ERM de Trixie de 2024** »), y compris les renseignements fournis dans le tableau 2024 *Trixie MRE Statement*, sont étayés par le rapport technique intitulé « *NI 43-101 Technical Report, Mineral Resource Estimate for the Trixie Deposit, Tintic Project, Utah, United States of America* », daté du 25 avril 2024 (avec prise d'effet le 14 mars 2024) (le « **Rapport technique Tintic** »), qui a été préparé pour la Société par des représentants indépendants de Micon International Limited, à savoir William Lewis, géo, Alan J. San Martin, MAusIMM(CP) et Richard Gowans, ing. Les renseignements relatifs au Projet Tintic et l'ERM de Trixie de 2024 fournis dans le présent document sont donnés sous réserve du texte intégral du Rapport technique Tintic, qui est disponible en format électronique sur le site Web de la Société ou sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)) sous le profil d'émetteur de la Société, y compris les hypothèses, les réserves et les limitations qui y sont énoncées. Pour bien comprendre les renseignements relatifs au Projet Tintic et à l'ERM de Trixie de 2024 fournis dans le présent document, le lecteur est prié de se reporter au texte intégral du Rapport technique Tintic, y compris toutes les hypothèses, réserves et limitations qu'il contient. Le Rapport technique Tintic doit être lu dans son ensemble; ses rubriques ne doivent pas être lues hors contexte et on ne doit pas s'y fier hors contexte.

### Acquisition de Tintic

Le 27 mai 2022, Osisko Développement a acquis une participation de 100 % dans Tintic en faisant l'acquisition de : i) la participation directe de IG Tintic de 75 % dans Tintic; et ii) toutes les actions émises et en circulation de Chief Consolidated Mining Company (« **Chief** »). Immédiatement après la clôture de l'opération, Chief a procédé à une fusion avec une filiale nouvellement constituée de la Société (la « **Fusion** ») de telle sorte qu'après la réalisation de la fusion, Chief est maintenant détenu par la Société. La contrepartie totale versée aux fournisseurs s'élève à environ 156,6 millions de dollars américains (199,5 millions de dollars) et comprend : i) des paiements en espèces d'environ 58,7 millions de dollars américains (74,7 millions de dollars); ii) l'émission aux vendeurs d'instruments convertibles pour un montant de 10,8 millions de dollars; iii) l'émission de 12 049 449 Actions ordinaires; et iv) une contrepartie différée et des paiements conditionnels évalués à la juste valeur de 15,1 millions de dollars.

Les paiements différés consistent en i) un montant de 12,5 millions de dollars américains payables en versements annuels égaux répartis sur cinq ans, en espèces ou en actions au gré de la société; ii) deux octrois de redevances de 1 % du rendement net d'exploitation sur la participation (le « **RNEP** »), chacun étant assorti d'un droit de rachat de 50 % en faveur de la société pour la somme de 7,5 millions de dollars américains, pouvant être exercé dans un délai de cinq ans; iii) le droit de recevoir l'équivalent financier de 10 % du RNEP des stocks de matériel minéralisé extrait du Projet Tintic depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et accumulé en surface; et iv) 10 millions de dollars américains advenant le démarrage de la production à la mine Burgin.

Avec la clôture de l'opération, la Société a acquis une participation de 100 % dans la mine d'essai Trixie et dans des claims miniers couvrant plus de 17 000 acres dans le district minier historique de Tintic dans la partie centrale de l'Utah. Aucun programme d'exploration n'est actuellement prévu pour le Projet Tintic, et aucune activité supplémentaire d'exploration ou de forage n'est envisagée pour ce projet en 2025. En date des présentes, le Projet Tintic n'est pas considéré comme une propriété importante de la Société, et aucune dépense significative n'a été engagée à l'égard de ce projet depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## Programme d'exploration

Le Projet Tintic englobe 23 anciennes mines de métaux précieux et de base situées dans le district minier East Tintic en Utah, à 95 km au sud-ouest de Salt Lake City. Le Projet Tintic couvre une superficie de plus de 20 500 acres (8 333 ha), incluant 18 783 acres (7 601 ha) de claims miniers concédés par lettres patentes.

En 2022, la Société a complété 28 trous de forage par circulation inverse (« CI ») en surface près de Trixie, pour un total d'environ 8 442 m, et 62 trous de forage au diamant (« FD ») souterrains au niveau 625 à Trixie, pour un total d'environ 3 232 m, à l'aide de deux foreuses CI en surface et deux foreuses au diamant souterraines. Des échantillons des fronts de taille souterrains ont été prélevés en continu dans tous les secteurs en développement à Trixie et ceux-ci, combinés aux résultats de forage, ont constitué la base d'une première estimation de ressources minérales à Trixie, effectuée en janvier 2023.

En 2023, la Société a réalisé 73 trous de forage au diamant souterrains à Trixie totalisant environ 6 028 m (19 776 pieds) (se reporter au communiqué de presse de la Société du 22 février 2024).

De décembre 2023 à mai 2024, la Société a effectué deux trous de forage au diamant en surface dans la zone cible de Big Hill, totalisant environ 2 920 m (9 581 pieds). En 2023, la Société a réalisé un total de 6 028 m (19 776 pieds) de forage souterrain dans 73 trous de forage au diamant à Trixie.

L'ERM de Trixie de 2024 comprenait 1 674 échantillons par éclats souterrains supplémentaires sur 1 678 m (5 507 pieds) d'aménagement souterrain, et 7 385 m de forage (24 229 pieds) dans 122 trous réalisés par la Société depuis la publication de l'ERM de Trixie initiale, avec prise d'effet le 10 janvier 2023. L'ERM de Trixie de 2024 inclut des ressources minérales présumées qui n'ont pas fait l'objet de travaux suffisants pour être classées comme ressources minérales indiquées. En poursuivant l'exploration, on peut raisonnablement s'attendre à ce que des ressources minérales présumées puissent être converties en ressources minérales indiquées, bien que cela soit incertain.

### Déclaration de l'ERM de Trixie de 2024

Classification	Contenu		Contenu		Contenu Argent (milliers d'onces)
	Tonnes (en milliers)	Teneur en or (g/t)	Or (milliers d'onces)	Teneur en argent (g/t)	
Mesurées	120	27,36	105	61,73	238
Indiquées	125	11,17	45	59,89	240
Mesurées et indiquées	<b>245</b>	<b>19,11</b>	<b>150</b>	<b>60,8</b>	<b>478</b>
Présumées	<b>202</b>	<b>7,8</b>	<b>51</b>	<b>48,55</b>	<b>315</b>

#### Notes :

1. La date de prise d'effet de l'ERM de Trixie de 2024 est le 14 mars 2024.
2. MM. William Lewis, P.Geol., et Alan J. San Martin, MAusIMM(CP), tous deux de Micon International Limited i) ont examiné et validé l'ERM de Trixie de 2024; ii) sont considérés comme indépendants de la Société aux fins à l'article 1.5 du Règlement 43-101; et iii) sont une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101.
3. L'estimation des ressources minérales est conforme aux normes de définitions de 2014 de l'ICM sur les ressources minérales et les réserves minérales et suit les lignes directrices sur les pratiques exemplaires en matière d'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de l'ICM de 2019.
4. Les ressources minérales déclarées correspondent aux ressources se trouvant dans des enveloppes susceptibles de se prêter à l'extraction, celles-ci ayant été tirées d'un algorithme d'optimisation des chambres d'abattage, selon l'hypothèse voulant qu'une méthode d'abattage de chantier sous terre à longs trous soit retenue, concernant des chambres d'abattage dont les dimensions seraient de 6,1 m x 6,1 m x 1,5 m minimalement.
5. La viabilité économique des ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée.
6. La modélisation géologique a été réalisée par Jody Laing, géo., géologue de modélisation d'Osisko Développement, à l'aide du logiciel Leapfrog Geo. L'ERM de Trixie de 2024 a été rédigée par Daniel Downton, géologue en ressources en chef d'Osisko Développement, au moyen du logiciel Datamine Studio RM 2.0. William Lewis et Alan J. San Martin de Micon International Limited ont examiné et validé de façon indépendante le modèle de ressources minérales.

7. Cette estimation est déclarée compte tenu d'un scénario d'exploitation minière sous terre et d'hypothèses en dollars américains. La teneur limite de 4,32 g/t Au a été calculée en utilisant un prix de l'or de 1 750 \$ US/oz, un taux de change \$ CA/\$ US de 1,3; un total des coûts d'extraction, de traitement et d'administration de 168,04 \$ US/tonne impériale, un coût d'affinage de 2,65 \$ US/onçe, une redevance combinée de 4,50 % et une récupération métallurgique moyenne de 80 % de l'or.
8. L'algorithme d'optimisation des chantiers a évalué les ressources en fonction d'une teneur en équivalent or qui intègre l'estimation de la teneur en argent et suppose un prix de l'argent de 23 \$ US/oz et un taux de récupération métallurgique de l'argent de 45 %.
9. Des valeurs moyennes de masse volumique apparente dans les domaines minéralisés ont été attribuées comme suit aux domaines suivants : T2 (2,955 t/m<sup>3</sup>), T3 (2,638 t/m<sup>3</sup>), T4 (2,618 t/m<sup>3</sup>), Wild Cat et 40 Fault (2,621 t/m<sup>3</sup>) et 75-85 (2,617 t/m<sup>3</sup>).
10. La méthode d'interpolation de distance inverse au carré a été utilisée, selon une taille de bloc d'origine de 1,2 m x 2,4 m x 2,4 m.
11. Les résultats de l'ERM de Trixie de 2024 sont présentés in situ. Les calculs ont été faits en unités métriques (mètres, tonnes, g/t). Le tonnage est arrondi au millier près. Tout écart dans les totaux est dû aux effets d'arrondi.
12. Ni la Société ni les personnes qualifiées de Micon International Limited n'ont connaissance d'un problème lié à des questions environnementales, de délivrance de permis, de nature juridique, relatives aux titres, à des considérations sociopolitiques, de mise en marché ou d'autres problèmes connexes, susceptibles d'avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales dont fait état l'ERM de Trixie de 2024.

## Événements à Tintic

En 2024, la Société a achevé le forage d'exploration en surface à des fins de recherche de cuivre, d'or et de molybdène porphyriques sur la cible de Big Hill. Un total de 9 581 pieds (2 920 mètres) entre deux trous de forage ont été forés à Big Hill, ce qui a complété le programme de forage initial proposé pour Big Hill. Le premier trou de forage a été réalisé jusqu'à une profondeur de 1 297 mètres (4 257 pieds) lorsqu'il a quitté la zone d'altération prospective. Le deuxième trou de forage a été repositionné à un angle modifié et complété à une profondeur de 1 623 m (5 324 pieds). À Trixie, un trou de forage a été creusé jusqu'à une profondeur de 759,6 mètres (2 492 pieds) lorsqu'il a traversé la faille de Eureka Lily à l'est et hors de la zone d'altération prospective.

Au cours du deuxième trimestre de 2025, la Société a achevé la phase II du programme de forage régional amorcé en décembre 2024. Un total de 7 890 pieds (2 405 mètres) répartis entre deux trous de forage ont été creusés sur les cibles porphyriques Big Hill West et Zuma. Bien qu'une minéralisation anormale en cuivre et en molybdène y ait été décelée, aucune interception importante de cuivre, d'or ou de molybdène n'a été observée. L'information obtenue dans le cadre des programmes de forage régionaux, combinée à la compilation continue de données provenant d'anciennes mines de la région, pourrait générer d'autres cibles de forage sur l'ensemble de la propriété du Projet Tintic. Aucune autre activité de forage n'a été menée sur le Projet Tintic depuis la conclusion de la phase II du programme de forage régional.

L'aménagement d'une rampe souterraine à Trixie a été mené à terme jusqu'au niveau 625 au troisième trimestre de 2023. La Société prévoit que la rampe descendante améliorera l'accès souterrain pour l'exploration et pourra éventuellement soutenir un projet minier, sous réserve de l'achèvement des travaux techniques requis et de la disponibilité des ressources financières.

Rien ne garantit que les travaux techniques justifieront un scénario de mise en valeur. La capacité de reprendre et d'étendre les activités d'exploitation est assujettie à des risques, incluant la possibilité que des permis, licences et approbations supplémentaires ou modifiés soient nécessaires, des risques liés aux opérations minières, la nécessité d'engager des dépenses en immobilisations ou des coûts d'exploitation additionnels, des prix de produits de base justifiant de tels travaux, la pénurie potentielle d'employés, des risques et des approbations en matière d'environnement et une connaissance limitée du matériel minéralisé disponible sur le site.

La Société met en garde contre le fait que sa décision antérieure d'entreprendre des activités d'exploitation minière souterraine à petite échelle et d'une lixiviation discontinue en cuve à la mine d'essai Trixie a été prise sans que soit réalisée une étude de faisabilité ou que soient déclarées des ressources minérales ou des réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique et, par conséquent, il peut y avoir une grande part d'incertitude quant à l'atteinte de tout niveau de récupération de matière ou le coût d'une telle récupération. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent un risque beaucoup plus élevé d'échec économique et technique. Les essais miniers à petite échelle de Trixie ont été suspendus en décembre 2022, ont repris au deuxième trimestre de 2023 et ont été suspendus de nouveau en décembre 2023. Si et quand les essais miniers à petite échelle de Trixie reprennent, rien ne garantit que la production se

poursuivra comme prévu ou de toute autre façon, ni que les coûts de production prévus seront réalisés. L'incapacité de poursuivre la production pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société à générer des revenus et des flux de trésorerie pour financer ses activités. L'incapacité de respecter les coûts de production prévus pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et la rentabilité potentielle de la Société.

Le 15 mars 2024, la Société a annoncé les résultats de l'ERM de Trixie de 2024. Par rapport à l'estimation initiale des ressources minérales du gisement de Trixie (date de prise d'effet le 10 janvier 2023), les onces d'or contenues dans les ressources mesurées et indiquées ont diminué de 29 % et les ressources présumées ont diminué de 79 %, principalement en raison des teneurs estimées plus faibles qui ont intégré une interprétation mise à jour du modèle géologique et la conversion des ressources présumées. Les résultats de forage et la cartographie souterraine du programme d'exploration de 2023 ont amélioré les connaissances sur l'étendue et la distribution de la minéralisation, ce qui a permis d'améliorer la modélisation de la minéralisation et le modèle historique de la forme de la mine.

Les activités d'essai minier à Trixie ont été suspendues pour la dernière fois en décembre 2023 et devraient rester en mode de surveillance et d'entretien dans un avenir prévisible. Par conséquent, le 31 décembre 2023, une perte de valeur de 160,5 millions de dollars a été comptabilisée à l'égard de la mine d'essai Trixie et les actifs nets de cette mine ont été ramenés à leur valeur recouvrable nette estimative (incluant les intérêts miniers et les immobilisations corporelles).

Au T1 2025, un projet de lixiviation en tas à petite échelle a été entrepris afin de traiter certains résidus et matériaux stockés. En conséquence, 1 393 onces d'or ont été vendues au T2 2025, suivies de 877 onces d'or supplémentaires au T3 2025, et de 1 992 onces d'or au T4 2025. De plus, au T4 2025, de petites activités minières ont entraîné une vente supplémentaire de 1 978 onces d'or. Au total, ces activités ont entraîné la vente de 6 240 onces d'or en 2025 provenant du traitement cumulatif de 22 668 tonnes métriques à une teneur moyenne de 11,17 g/t Au et à des taux de récupération moyens d'environ 80 %.

Alors que la direction poursuit l'évaluation des options quant aux prochaines étapes du Projet Tintic, seules des activités limitées autres que la surveillance et l'entretien peuvent être réalisées sur le Projet Tintic de temps en temps.

La direction continue d'organiser et d'évaluer les données historiques provenant de l'ensemble du district d'East Tintic et de maintenir l'infrastructure du site ainsi que les plans de gestion environnementale à Trixie. Aucune autre activité de forage n'a été entreprise depuis la conclusion de la phase II du programme régional, qui n'a pas permis d'obtenir de recoupements importants de cuivre, d'or ou de molybdène, et aucun autre programme d'exploration ou de forage n'est prévu pour 2025. Toute décision future d'avancer Tintic au-delà des travaux de surveillance et d'entretien limités dépendra de l'achèvement des travaux techniques requis, de l'obtention de tous les permis ou approbations supplémentaires qui pourraient être nécessaires, de la disponibilité de capitaux à des conditions acceptables, ainsi que des prix des produits de base et des conditions du marché en vigueur. Les renseignements scientifiques et techniques concernant Tintic dans le présent Rapport de gestion sont conformes au Rapport technique sur Tintic, lequel est préparé par des personnes qualifiées indépendantes et doit être lu intégralement pour comprendre les hypothèses, les qualifications et les limites qui y sont énoncées.

## **7. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La Société considère le développement durable comme un élément clé de sa stratégie de création de valeur pour ses actionnaires et les autres parties prenantes.

La Société se concentre sur les éléments clés suivants :

- Promouvoir l'industrie minière et ses avantages pour la Société;
- Promouvoir les valeurs de la Société à travers nos trois piliers du développement durable : le bon voisinage, une main-d'œuvre engagée et une saine intendance de l'environnement;
- Développer et maintenir de solides relations avec les Premières Nations, les parties prenantes et les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux dans les régions où la Société a des activités et des projets;

- Soutenir le développement économique des régions où elle exerce ses activités;
- Promouvoir la diversité et l'inclusivité au sein de son organisation et de l'industrie minière.

Voici quelques faits saillants de chacun des projets :

#### *Projet aurifère Cariboo*

- Relations entre Barkerville et la Première Nation Lhtako Dené depuis 2015, régies par l'entente la plus récente, l'entente de 2020 sur la durée de vie du projet;
- Relation avec la Première Nation de Williams Lake (la « **PNWL** ») depuis 2017. Le 5 juillet 2022, Barkerville et la PNWL ont conclu une entente de participation;
- Relation avec la Première Nation Xatsúll depuis 2016, bien qu'aucune entente de projet n'ait été conclue à ce jour;
- Relations avec le district de Wells en Colombie-Britannique depuis 2016, appuyées par un accord de soutien et d'avantages signé le 10 octobre 2025 et un protocole d'entente signé le 23 mars 2022 afin de faciliter les discussions en vue d'un accord de projet;
- Dialogue ouvert et transparent avec le ministère des Mines et des Minéraux critiques, le ministère de l'Environnement et des Parcs ainsi que d'autres organismes réglementaires et ministères pertinents afin d'assurer des relations positives;
- Modernisation d'une usine de traitement de l'eau à Bonanza Ledge pour traiter les eaux de contact et les effluents achevée en décembre 2025;
- Collaboration avec la direction de la restauration et des occasions foncières du ministère de la Gestion de l'eau, des terres et des ressources de la Colombie-Britannique pour la remise en état du site minier orphelin Jack of Clubs Lake;
- Financement offert à des organisations locales dans les communautés de Wells et Barkerville, afin de soutenir différentes initiatives.

#### *Projet Tintic*

- Établissement des relations avec les divisions de la qualité de l'air et de la qualité de l'eau du département de la qualité de l'environnement de l'Utah;
- A accueilli le membre du Congrès américain Burgess Owens sur le site afin d'établir des relations et de présenter les opportunités de métaux critiques en l'Utah dans le cadre du Projet Tintic;
- A commandité plusieurs événements de l'Utah Mining Association (UMA) visant à promouvoir l'exploitation minière dans l'Utah et une législation minière favorable, et y a participé;
- Participation et leadership dans plusieurs organisations professionnelles, dont l'UMA, Women in Mining et la Society for Mining, Metallurgy & Exploration;
- Mise en œuvre de plans de gestion environnementale pour la gestion de l'eau, des eaux pluviales et des déchets pour la mine d'essai de Trixie;

- Établissement de relations avec de nombreuses parties prenantes et de nombreux fournisseurs locaux en lien avec les activités du Projet Tintic;
- Soumission des modifications à la DVM à la Division du pétrole, du gaz et des mines de l'Utah, et du permis de décharge des eaux souterraines à la Division de la qualité de l'eau.

## 8. RENDEMENT FINANCIER

### États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trimestres et les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 (en milliers de dollars). La période comparative a été ajustée pour exclure les activités de Sapuchi présentées dans les activités abandonnées (se reporter à la rubrique 15 – *Activités abandonnées* pour plus de plus amples renseignements) :

		Trimestres clos les		Exercices clos les	
		31 décembre		31 décembre	
		2025	2024	2025	2024
		\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>	a)	<b>24 210</b>	—	<b>35 478</b>	4 560
<b>Charges d'exploitation</b>					
Coût des ventes	a)	(6 819)	—	(13 855)	(4 777)
Autres coûts d'exploitation	b)	1 882	(10 780)	(46 860)	(29 000)
Frais généraux et administratifs	c)	(8 293)	(8 700)	(28 380)	(27 430)
Dépréciation d'actifs	d)	(2 315)	(303)	(28 108)	(5 741)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>8 665</b>	(19 783)	<b>(81 725)</b>	(62 388)
Autres charges, déduction faite des autres produits	e)	52 901	11 487	(77 815)	5 783
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>		<b>61 566</b>	(8 296)	<b>(159 540)</b>	(56 605)
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat		(339)	648	66	(648)
<b>Résultat net lié aux activités poursuivies</b>		<b>61 227</b>	(7 648)	<b>(159 474)</b>	(57 253)
Résultat net lié aux activités abandonnées		4 777	(8 165)	(9 538)	(29 090)
<b>Résultat net</b>		<b>66 004</b>	(15 813)	<b>(169 012)</b>	(86 343)

### Activités poursuivies

- a) Pour le trimestre et la période de 12 mois clos le 31 décembre 2025, la Société a comptabilisé des produits de 24,2 millions de dollars et de 35,5 millions de dollars, respectivement. En comparaison, pour le trimestre et la période de 12 mois clos le 31 décembre 2024, la Société a comptabilisé respectivement un revenu de néant et de 4,6 millions de dollars provenant des activités du Projet Tintic. L'augmentation des produits au quatrième trimestre de 2025 par rapport au quatrième trimestre de 2024 est principalement attribuable à la vente d'or provenant du projet Tintic, y compris du projet de lixiviation en tas entrepris pour traiter certains résidus et matériaux stockés, ainsi qu'à des activités minières à petite échelle.

Des coûts des ventes de 6,8 millions de dollars et de 13,9 millions de dollars ont été comptabilisés dans l'état consolidé des résultats pour le trimestre et la période de 12 mois clos le 31 décembre 2025, respectivement (coût des ventes de néant et de 4,8 millions de dollars respectivement pour le trimestre et la période de 12 mois clos le 31 décembre 2024). Conformément à la norme IAS 2, les stocks ont été comptabilisés selon leur valeur nette de réalisation ou leur coût, la plus faible de ces deux valeurs étant retenue. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société n'a pas comptabilisé de pertes de valeur pour ramener les stocks à leur valeur nette réalisable (0,2 million de dollars et 0,7 million de dollars pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024).

- b) Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, les autres coûts d'exploitation se sont élevés à (1,9) million de dollars et à 46,9 millions de dollars, respectivement (10,8 millions de dollars et 29,0 millions de dollars en 2024, respectivement). La diminution des coûts d'exploitation au T4 2025 est principalement attribuable à la révision des estimations de l'obligation de remise en état des actifs qui n'est pas associée à un actif comptabilisé. La perte d'exploitation plus élevée en 2025 comparativement à 2024 est principalement attribuable à l'augmentation des coûts et des salaires liés à l'échantillon en vrac et aux autres activités de surveillance et d'entretien dans le cadre du Projet aurifère Cariboo, ainsi qu'aux coûts de restauration environnementale de 23,7 millions de dollars non associés à un actif comptabilisé.
- c) Les frais généraux et administratifs ont totalisé 8,3 millions de dollars et 28,4 millions de dollars pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025 (8,7 millions de dollars et 27,4 millions de dollars en 2024), dont respectivement 1,2 million de dollars et 4,0 millions de dollars en charges de rémunération fondée sur des actions (1,7 million de dollars et 3,4 millions de dollars en 2024), 2,4 millions de dollars et 8,7 millions de dollars, respectivement, en salaires et avantages sociaux (2,2 millions de dollars et 7,9 millions de dollars en 2024) et 4,9 millions de dollars et 16,8 millions de dollars en frais d'administration (4,7 millions de dollars et 16,0 millions de dollars en 2024), comme les frais d'assurance et les honoraires de services juridiques et autres honoraires de conseil. Cette augmentation en 2025 est principalement attribuable à une hausse des charges de rémunération liée à l'augmentation générale des activités par rapport à 2024.
- d) Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, les charges de dépréciation se sont établies à 2,3 millions de dollars et à 28,1 millions de dollars, respectivement. La dépréciation est liée principalement à l'usine de la rivière Quesnel, comme décrit dans la section Projet aurifère Cariboo du présent Rapport de gestion. À la période correspondante de 2024, un montant de 5,7 millions de dollars avait été comptabilisé sur certains actifs individuels au Projet Tintic et au Projet aurifère Cariboo.
- e) Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, les autres charges, déduction faite des autres produits, se sont établies à (52,9) millions de dollars et à 77,8 millions de dollars ((11,5) millions de dollars et (5,8) millions de dollars en 2024). Le montant comprend la comptabilisation de l'augmentation de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription, partiellement compensée par le profit de change lié à l'incidence de la fluctuation des taux de change et des produits d'intérêts, déduction faite de la charge de désactualisation et des charges financières. La diminution de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription au T4 2025 est principalement attribuable aux hypothèses d'évaluation utilisées. Pour l'exercice 2025, l'accroissement de la juste valeur des passifs liés aux bons de souscription est principalement attribuable à l'appréciation du cours de l'action de la Société et à l'émission de bons de souscription dans le cadre des placements privés sans intermédiaire et par l'entremise d'un courtier réalisés au T3 2025. La Société ne sera en aucun cas tenue de verser des espèces à l'exercice ou à l'échéance des bons de souscription.

## 9. FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars). La période comparative a été ajustée pour exclure les activités de Sapuchi présentées dans les activités abandonnées (se reporter à la rubrique 15 – *Activités abandonnées* pour de plus amples renseignements) :

	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies</b>				
<b>Activités</b>	<b>13 529</b>	(14 943)	<b>(20 551)</b>	(42 336)
Éléments du fonds de roulement	(8 258)	(644)	(7 321)	(900)
<b>Activités d'exploitation</b>	<b>5 271</b>	(15 587)	<b>(27 872)</b>	(43 236)
<b>Activités d'investissement</b>	<b>(66 604)</b>	(9 079)	<b>(102 778)</b>	(36 949)
<b>Activités de financement</b>	<b>80 233</b>	86 022	<b>446 862</b>	145 480
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie liée aux activités poursuivies</b>	<b>18 900</b>	61 356	<b>316 212</b>	65 295
Variation de la trésorerie liée aux activités abandonnées	6 666	381	2 844	(7 365)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4 552)	4 103	(3 344)	5 268
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>21 014</b>	65 840	<b>315 712</b>	63 198
Solde de trésorerie lié aux actifs détenus en vue de leur vente	82	—	82	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	401 351	40 813	106 653	43 455
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>422 283</b>	106 653	<b>422 283</b>	106 653

### Trimestres clos les 31 décembre 2025 et 2024

#### Activités poursuivies

##### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au T4 2025 se sont élevés à 6,2 millions de dollars comparativement aux flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 15,6 millions de dollars au T4 2024. La baisse des sorties de fonds en espèces est principalement due à la hausse des produits aurifères.

##### Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement s'élevaient à 67,5 millions de dollars au T4 2025, comparativement à 9,1 millions de dollars au T4 2024. L'augmentation est principalement attribuable à l'accélération des activités du Projet aurifère Cariboo, notamment le développement souterrain, l'expansion de l'usine de traitement des eaux de Bonanza Ledge, l'expansion du campement de Ballarat, un bassin de contrôle des sédiments, la construction d'un site de stockage des déchets miniers et d'autres activités de préparation des travaux et d'ingénierie détaillée.

##### Activités de financement

Les rentrées nettes de fonds provenant des activités de financement se sont chiffrées à 82,2 millions de dollars au T4 2025, comparativement à des rentrées de fonds de 86,0 millions de dollars au T4 2024. L'augmentation des rentrées de fonds au T4 2025 est attribuable à la clôture du Placement privé d'octobre 2025, qui a permis d'amasser un produit brut total d'environ 82,5 millions de dollars. En 2024, la Société a réalisé le Placement privé sans intermédiaire de 2024 et le Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2024. Après la réalisation de ces placements privés, la Société a également effectué des remboursements anticipés obligatoires aux termes de la Facilité de crédit de 2024 totalisant 25,0 millions de dollars américains (35,0 millions de dollars) en octobre et en novembre 2024.

## Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

### Activités poursuivies

#### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 étaient de 27,0 millions de dollars comparativement à 43,2 millions de dollars en 2024. La baisse des sorties de fonds en espèces est principalement due à la hausse des produits aurifères.

#### Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont chiffrés à 103,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à 36,9 millions de dollars en 2024. Cette augmentation est principalement attribuable au Projet aurifère Cariboo, comme décrit ci-dessus. Les ajouts aux intérêts miniers, aux immobilisations corporelles et aux dépenses d'exploration et d'évaluation ont totalisé 104,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à 45,7 millions de dollars en 2024. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a reçu un produit de 0,5 million de dollars provenant de la cession d'équipement, comparativement à 5,0 millions de dollars en 2024.

#### Activités de financement

Les rentrées nettes de fonds provenant des activités de financement se sont chiffrées à 446,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à 145,5 millions de dollars en 2024. L'augmentation des rentrées de fonds en 2025 est attribuable à l'obtention de la Facilité de financement de 2025, telle qu'elle est décrite dans les présentes, qui prévoyait un prélèvement initial de 100 millions de dollars américains (137,2 millions de dollars), partiellement compensé par le remboursement de l'encours de 25 millions de dollars américains (34,2 millions de dollars) sur la facilité de crédit de 2024, au produit brut des placements privés réalisés en août 2025 totalisant 203,1 millions de dollars américains (280,4 millions de dollars), et au produit brut de 82,5 millions de dollars du placement d'octobre 2025. En 2024, la Société a réalisé le Placement privé sans intermédiaire de 2024 et le Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2024. De plus, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a prélevé un total de 50 millions de dollars américains (67,7 millions de dollars) sur sa Facilité de crédit de 2024. À la suite du Placement privé sans intermédiaire et du Placement privé par l'entremise d'un courtier réalisés au T4 2024, et conformément à l'accord sur la Facilité de crédit de 2024 décrit ci-après, la Société a effectué des remboursements anticipés obligatoires aux termes de sa Facilité de crédit totalisant 25,0 millions de dollars américains (35,0 millions de dollars) en octobre et en novembre 2024.

### **9.1. Liquidités et sources de financement en capital**

Au 31 décembre 2025, la Société dispose d'un fonds de roulement positif et d'un fonds de roulement ajusté<sup>2)</sup> de 148,0 millions de dollars et de 373,0 millions de dollars, respectivement, ce qui comprend un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 422,3 millions de dollars. La Société a également un déficit cumulé de 765,5 millions de dollars et a subi une perte nette de 169,0 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

Le fonds de roulement et le fonds de roulement ajusté<sup>2)</sup> au 31 décembre 2025, combinés aux facilités de crédit disponibles et aux produits du financement par actions subséquent réalisé après la fin de la période, ne seront pas suffisants pour satisfaire aux obligations, aux engagements et aux dépenses prévus de la Société jusqu'en mars 2027. La direction est consciente, en procédant à son évaluation, des incertitudes importantes liées aux événements et conditions qui pourraient faire douter sérieusement de la capacité de la Société à poursuivre ses activités et, par conséquent, sur le bien-fondé de l'utilisation des principes comptables applicables à une entreprise en exploitation. Les états financiers consolidés audités annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ne reflètent pas les ajustements de la valeur comptable des actifs et des passifs, des dépenses et des classifications de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

<sup>2)</sup> Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS ».

Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. Afin de réaliser les activités planifiées, la Société devra obtenir d'autres financements, ce qui pourrait se faire de différentes façons, notamment une combinaison de ventes d'actifs, de la vente d'investissements de son portefeuille actuel, de financement de projet par emprunt, de financement par entente d'écoulement ou de redevance, de financement par capitaux propres, ou encore d'autres possibilités faisant appel aux marchés financiers. Toutefois, rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir des financements adéquats à l'avenir, ou à des conditions favorables pour la Société.

Les variations importantes des liquidités et des sources de financement en capital au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont expliquées à la rubrique 9 – *Flux de trésorerie*. La Société dépend de la mobilisation de fonds pour financer ses futurs programmes de développement et ses futures dépenses en immobilisations. Se reporter à la rubrique 13. *Risques et incertitudes* du présent Rapport de gestion pour plus de détails.

## 10. SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars)	31 décembre 2025	31 décembre 2024	Écart (%)
	\$	\$	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	422 283	106 653	296 %
Sommes à recevoir	9 357	2 569	264 %
Stocks	7 845	8 695	(10) %
Autres actifs courants	2 803	4 903	(43) %
Actifs classés comme détenus en vue de leur vente	37 523	430	8626 %
<b>Total des actifs courants</b>	<b>479 811</b>	<b>123 250</b>	<b>289 %</b>
Placements dans des entreprises associées	15 092	12 183	24 %
Autres placements	15 496	10 333	50 %
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	644 326	593 793	9 %
Exploration et évaluation	89 635	86 258	4 %
Autres actifs	17 914	31 085	(42) %
<b>Total des actifs</b>	<b>1 262 274</b>	<b>856 902</b>	<b>47 %</b>
<b>Total des passifs courants</b>	<b>331 851</b>	<b>144 501</b>	<b>130 %</b>
Dettes à long terme et obligations locatives	137 786	5 964	2210 %
Contrepartie différée et paiements éventuels	5 364	8 635	(38) %
Passif sur contrat	4 041	42 344	(90) %
Passif lié aux primes accréditives	8 334	—	100 %
Provision pour restauration environnementale	92 209	84 829	9 %
<b>Total des passifs</b>	<b>579 585</b>	<b>286 273</b>	<b>102 %</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>682 689</b>	<b>570 629</b>	<b>20 %</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>1 262 274</b>	<b>856 902</b>	<b>47 %</b>

Le solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la Société au 31 décembre 2025 a augmenté par rapport au montant détenu au 31 décembre 2024, comme il est décrit à la rubrique 9. *Flux de trésorerie*. L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au T4 2025 est principalement attribuable au produit brut du placement privé d'octobre 2025, qui s'élève à 82,5 millions de dollars.

Les comptes clients ont augmenté principalement en raison des créances à recevoir sur les ventes d'or du projet Tintic.

L'augmentation des intérêts miniers et des immobilisations corporelles est principalement attribuable aux ajouts liés au développement souterrain du Projet aurifère Cariboo, à la préparation de l'EF de 2025 et aux activités de préparation des travaux et d'étude technique détaillée, partiellement compensés par la dépréciation de 25,8 millions de dollars des actifs liés à l'usine de la rivière Quesnel. Au 31 décembre 2025, la valeur comptable nette de l'intérêt minier de l'usine de la rivière Quesnel avait été entièrement dépréciée.

Les autres actifs ont diminué principalement en raison du reclassement des autres actifs de Sapuchi dans les actifs détenus en vue de leur vente (se reporter à la rubrique 15 – *Activités abandonnées*). Le montant de 2024 s'explique principalement par le montant à recevoir au titre de la taxe sur la valeur ajoutée au Mexique.

L'augmentation des passifs courants est principalement attribuable à l'augmentation de la juste valeur des bons de souscription classés dans les passifs courants, ce qui reflète à la fois l'appréciation du cours de l'action de la Société et l'émission de bons de souscription dans le cadre des placements privés sans intermédiaire simultané et par l'entremise d'un courtier réalisés au T3 2025. L'augmentation des autres passifs courants s'explique également par le reclassement des passifs de Sapuchi dans les passifs liés à des actifs détenus à des fins de vente (se reporter à la rubrique 15 – *Activités abandonnées*).

L'augmentation de la dette à long terme est attribuable aux ajouts aux financements d'équipement minier et à l'obtention de la Facilité de financement de 2025, qui prévoyait un prélèvement initial de 100 millions de dollars américains (137,2 millions de dollars), partiellement compensé par le remboursement de l'encours de 25 millions de dollars américains (34,2 millions de dollars) sur la facilité de crédit de 2024.

L'augmentation de la provision pour restauration environnementale s'explique par la charge de désactualisation au T4 2025, l'incidence des révisions des estimations au 31 décembre 2025 et la comptabilisation d'une obligation supplémentaire de restauration environnementale non associée à un actif comptabilisé.

La diminution du passif sur contrat est principalement attribuable à la reclassification des passifs de Sapuchi dans les passifs liés à des actifs détenus en vue de leur vente (se reporter à la rubrique 15 – *Activités abandonnées*).

### 10.1. Placements dans des entreprises associées et autres placements

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement composé de titres de sociétés d'exploration minière et de développement cotées en bourse au Canada. La Société peut, de temps à autre et sans préavis, sauf lorsque cela est exigé par la loi, augmenter ou diminuer ses placements à son gré.

#### Juste valeur des titres négociables

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables résiduels (excluant les bons de souscription et la dette convertible) au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 (en milliers de dollars) :

Placements	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Valeur comptable <sup>i)</sup>	Juste valeur <sup>ii)</sup>	Valeur comptable <sup>i)</sup>	Juste valeur <sup>ii)</sup>
	\$	\$	\$	\$
Entreprises associées	15 092	29 173	12 183	19 639
Autres	15 496	15 496	10 333	10 333
	<b>30 588</b>	<b>44 669</b>	<b>22 516</b>	<b>29 972</b>

i) La valeur comptable correspond au montant comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière selon la méthode de la mise en équivalence pour les placements d'entreprises associées et à la juste valeur pour les autres placements, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.

ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue ou au cours de l'action du plus récent placement privé pour des sociétés fermées, pour la période respective.

### Principaux placements

Le tableau ci-dessous présente les principaux placements de la Société en titres négociables au 31 décembre 2025 :

<b>Société</b>	<b>Nombre d'actions détenues</b>	<b>Participation</b> %
Ressources Falco limitée (entreprise associée)	54 925 240	15,9 %

#### *Ressources Falco limitée*

L'actif principal de Falco est le Projet aurifère Horne 5, pour lequel les résultats résumés d'une étude de faisabilité mise à jour ont été publiés le 24 mars 2021. En janvier 2024, Falco a annoncé qu'elle avait conclu une convention de permis d'exploitation et d'indemnisation (la « **CPEI** ») avec Glencore Canada Corporation (« **Glencore** ») aux termes de laquelle Glencore a accordé à Falco, sous réserve des modalités contenues dans la CPEI, un permis d'utilisation d'une partie de ses terrains que Falco utilisera pour développer et exploiter le Projet aurifère Horne 5.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait 54 925 240 actions ordinaires représentant une participation de 15,9 % dans Falco (16,0 % au 31 décembre 2024). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Falco et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 17 octobre 2025, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Barkerville, a acquis 6 250 000 unités de Falco au prix de 0,32 \$ l'unité pour un prix d'achat total de 2,0 millions de dollars, dans le cadre d'un placement privé par prise ferme de 41 005 000 unités réalisé par Falco. Chaque unité est composée i) d'une action ordinaire et ii) d'un demibon de souscription d'action ordinaire de Falco. À la suite de la réalisation du placement privé et immédiatement après celui-ci, la Société détenait ou contrôlait, indirectement par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, environ 15,9 % des actions ordinaires émises et en circulation, sur une base non diluée.

Le 3 mars 2025, Falco a annoncé qu'elle avait reçu une lettre du ministère de l'Environnement du Québec concernant son Projet Horne 5. Le Ministère a émis des réserves sur la modélisation de la qualité de l'air présentée par Falco, en particulier sur sa conformité à l'article 197 du *Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère* (« **RAA** »). Le Ministère affirme que la modélisation de la dispersion atmosphérique du projet n'est pas conforme au RAA et qu'elle pourrait augmenter les concentrations de contaminants dans l'air de Rouyn-Noranda. Falco n'est pas d'accord et affirme que sa modélisation montre des apports minimes aux émissions atmosphériques, bien en deçà des limites réglementaires.

L'interprétation du RAA par le Ministère pourrait empêcher le développement de tout projet dans les régions où les contaminants de l'air ambiant dépassent les limites réglementaires. De plus, le Ministère a souligné d'autres préoccupations environnementales, notamment la préservation de la qualité de l'eau et l'emplacement des installations de gestion des résidus miniers.

Le 21 janvier 2026, Falco a annoncé avancer dans les dernières étapes de l'acceptabilité environnementale du projet et vers la réception du décret ministériel du Québec.

## **10.2. Financements**

Pour une ventilation de l'emploi du produit par la Société, se reporter à la rubrique *Résumé de l'utilisation du produit des financements* ci-après.

### **Placement privé d'octobre 2025**

Le 29 octobre 2025, la Société a réalisé un placement privé de 15 409 798 actions ordinaires, pour un produit brut total d'environ 82,5 millions de dollars. Le placement comprend les émissions suivantes :

- Placement sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté : les émissions de l'émetteur coté seront effectuées aux termes de la dispense de prospectus prévue à la partie 5A du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« **Règlement 45-106** »), dans sa version modifiée par la *Décision générale coordonnée 45-935 relative à la dispense de certaines conditions de la dispense pour financement de l'émetteur coté* dans chacune des provinces et chacun des territoires du Canada, en trois tranches :
  - 2 990 000 actions ordinaires qui seront admissibles à titre d'« actions accréditives » (les « **Actions accréditives** ») au sens du paragraphe 66(15) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « **Loi de l'impôt** ») au prix de 6,69 \$ par action accréditive pour un produit brut d'environ 20,0 millions de dollars;
  - 1 444 000 actions ordinaires à certains souscripteurs résidents de la Colombie-Britannique admissibles (les « **Actions accréditives de la Colombie-Britannique** ») et avec les Actions accréditives, les « **actions accréditives** ») qui seront admissibles à titre d'« actions accréditives » au sens du paragraphe 66(15) de la Loi de l'impôt à un prix de 6,93 \$ par Action accréditive de la Colombie-Britannique, pour un produit brut d'environ 10,0 millions de dollars;
  - 4 182 000 actions ordinaires au prix de 4,78 \$ par action ordinaire, pour un produit brut d'environ 10,0 millions de dollars.
- Placement privé simultané : 6 793 798 actions ordinaires au prix de 4,78 \$ CA par action ordinaire, pour un produit brut d'environ 32,5 millions de dollars.

### **Placement privé d'août 2025**

Le 15 août 2025, la Société a réalisé un placement privé par l'entremise d'un courtier par prise ferme de 58 560 000 unités de la Société au prix de 2,05 \$ US l'unité, pour un produit brut total de 120,0 millions de dollars américains (le « **Placement privé par l'entremise d'un courtier d'août 2025** »). Simultanément au placement privé par l'entremise d'un courtier, la Société a réalisé un placement privé sans intermédiaire de 40 505 330 unités à un prix de 2,05 \$ US, pour un produit brut total d'environ 83,0 millions de dollars US (le « **Placement privé sans intermédiaire d'août 2025** ») et, conjointement avec le Placement privé par l'entremise d'un courtier d'août 2025, le « **Placement privé d'août 2025** »). Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'Action ordinaire de la Société. Chaque bon de souscription entier confère à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 2,56 \$ US pendant une période de 24 mois suivant la date de clôture. À tout moment après le 15<sup>e</sup> mois suivant la date de clôture, si le cours de clôture des Actions ordinaires excède le prix d'exercice pendant au moins 20 jours de bourse consécutifs, la Société peut, dans les 10 jours suivant cet événement, remettre un avis aux porteurs des bons de souscription pour devancer la date d'échéance des bons de souscription à une date qui tombe 30 jours après la date dudit cet avis.

### **Facilité de financement de 2025**

Le 21 juillet 2025, la Société a conclu une Convention de crédit avec Appian relativement à une facilité d'emprunt de projet garantie de premier rang totalisant 450,0 millions de dollars américains pour la mise en valeur et la construction du Projet aurifère Cariboo. La Facilité de financement de 2025 est structurée en deux tranches conformément au calendrier de mise en valeur prévu du Projet aurifère Cariboo. Le 21 juillet 2025, un prélèvement initial de 100,0 millions de dollars américains (137,2 millions de dollars) a été effectué. Des prélèvements subséquents de 350,0 millions de dollars américains, qui pourront être effectués en un maximum de quatre tranches, seront disponibles pendant une période maximale de 36 mois, sous réserve de la réalisation de certaines étapes importantes du projet et d'autres conditions habituelles.

### Financements postérieurs

Le 3 février 2026, la Société a achevé un placement par voie de prospectus (annoncé le 26 janvier 2026) d'actions ordinaires. Le placement a été réalisé selon une convention de prise ferme datée du 27 janvier 2026 entre la Société et un syndicat de preneurs fermes comprenant Banque Nationale Marchés des capitaux, RBC Marchés des Capitaux et Cantor, agissant conjointement à titre de co-chefs de file et de co-gestionnaires de la souscription, ainsi que BMO Marchés des capitaux (collectivement, les « preneurs fermes »). Aux termes du placement, la Société a émis un total de 40 607 650 actions ordinaires à un prix de 3,54 dollars américains par action ordinaire, pour un produit brut total d'environ

143,8 millions de dollars américains (196,2 millions de dollars canadiens), y compris l'exercice intégral par les preneurs fermes de leur option de surallocation.

#### Financements des exercices antérieurs

##### ***Facilité de crédit de 2024***

Le 1<sup>er</sup> mars 2024, la Société, à titre de garant, et Barkerville, sa filiale en propriété exclusive, à titre d'emprunteur, ont conclu la convention de Facilité de crédit avec la Banque Nationale du Canada, à titre de prêteur et d'agent administratif, et avec la Banque Nationale Marchés financiers, à titre d'arrangeur principal et d'unique chef de file teneur de livres, relativement à un prêt à terme à prélèvement différé de 50 millions de dollars américains. La Facilité de crédit avait une durée initiale de 12 mois, dont l'échéance était le 28 février 2025. Le 10 juin 2024, la Société a conclu une entente modificative de la Facilité de crédit afin de reporter la date d'échéance de la Facilité de crédit jusqu'au 31 octobre 2025, sous réserve que la Société mobilise des capitaux d'au moins 20 millions de dollars américains avant le 31 octobre 2024. Avec la clôture des deux tranches du Placement privé sans intermédiaire de 2024, pour un produit brut total de 34,5 millions de dollars américains en octobre 2024, la date d'échéance a été reportée au 31 octobre 2025.

Les modifications prévoient également une réduction du montant du remboursement anticipé obligatoire de certains prêts à 50 % de tout montant en excédent de 25 millions de dollars américains de capital réuni. La Facilité de crédit servira exclusivement à financer les activités d'ingénierie de détail et de préparation des travaux en cours dans le cadre du Projet aurifère Cariboo. Le 1<sup>er</sup> mars 2024, un montant de 25,0 millions de dollars américains (33,9 millions de dollars) avait été prélevé sur la Facilité de crédit, déduction faite des frais de 0,7 million de dollars américains (0,9 million de dollars). Le 4 septembre 2024, un montant de 25,0 millions de dollars américains (33,8 millions de dollars) avait été prélevé sur la Facilité de crédit, déduction faite des frais de 0,7 million de dollars américains (1,0 million de dollars).

À la suite de la réalisation du Placement privé sans intermédiaire de 2024 et du Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2024, la Société a effectué des remboursements anticipés obligatoires aux termes de sa Facilité de crédit totalisant 25,0 millions de dollars américains (35,0 millions de dollars) en octobre et en novembre 2024.

Avec le prélèvement initial de 100,0 millions de dollars américains sur la Facilité de financement de 2025, la Société a remboursé intégralement l'encours de 25,0 millions de dollars américains (34,2 millions de dollars).

##### ***Placement privé sans intermédiaire de 2024***

La Société a réalisé le Placement privé sans intermédiaire de 2024 aux termes duquel la Société a émis un total de 19 163 410 parts de la Société au prix de 1,80 dollar américain par part pour un produit brut total d'environ 34,5 millions de dollars américains (46,8 millions de dollars). Le Placement privé sans intermédiaire de 2024 a été réalisé en deux tranches, comprenant l'émission i) de 13 426 589 parts au prix de 1,80 dollar américain par part pour un produit brut d'environ 24,2 millions de dollars américains (32,6 millions de dollars), dont la clôture a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2024; et ii) de 5 736 821 parts au prix de 1,80 dollar américain par part pour un produit brut d'environ 10,3 millions de dollars américains (14,2 millions de dollars), dont la clôture a eu lieu le 11 octobre 2024.

Chaque part était composée d'une Action ordinaire et d'un bon de souscription d'Action ordinaire de la Société conférant à son détenteur le droit d'acheter une Action ordinaire au prix de 3,00 dollars américains au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2029. Des frais d'émission alloués aux Actions ordinaires s'élevant à 0,2 million de dollars et des frais d'émission alloués aux bons de souscription s'élevant à 0,5 million de dollars ont été comptabilisés dans les autres charges à l'état consolidé des résultats.

## Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2024

Le 12 novembre 2024, la Société a réalisé le Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2024 aux termes duquel la Société a émis un total de 31 946 366 parts de la Société au prix de 1,80 dollar américain par part pour un produit brut total d'environ 57,5 millions de dollars américains (80,0 millions de dollars), y compris l'exercice intégral des options attribuées aux placeurs. Chaque part était composée d'une Action ordinaire et d'un bon de souscription d'Action ordinaire de la Société conférant à son détenteur le droit d'acheter une Action ordinaire au prix de 3,00 dollars américains au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2029.

Dans le cadre du Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2024, les placeurs pour compte ont reçu une commission en espèces correspondant à 4,5 % du produit brut total. Des frais d'émission alloués aux Actions ordinaires s'élevant à 2,1 millions de dollars et des frais d'émission alloués aux bons de souscription s'élevant à 2,0 millions de dollars ont été comptabilisés dans les autres charges à l'état consolidé des résultats.

Pour obtenir plus de détails sur les placements antérieurs de 2022 et de 2023, dont il ne reste aucun produit, veuillez vous reporter aux documents d'information publics de la Société sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)), sous le profil d'émetteur de la Société, y compris le rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2025.

## Résumé de l'utilisation du produit des financements antérieurs

### Au 31 décembre 2025 (en millions de dollars)

Description	Divulgaration antérieure/ actuelle <sup>1)</sup>	Montant dépensé	Résiduel
<b>Placement privé d'octobre 2025</b>	<b>82,5 \$</b>	<b>0,0 \$</b>	<b>82,5 \$</b>
Activités de construction – Coût des marchandises achetées et frais généraux et administratifs			
<b>Placement privé par l'entremise d'un courtier d'août de 2025</b>	<b>165,7 \$</b>	<b>0,0 \$</b>	<b>165,7 \$</b>
Activités de construction – Coût des marchandises achetées et frais généraux et administratifs			
<b>Placement privé sans intermédiaire d'août 2025</b>	<b>114,6 \$</b>	<b>0,0 \$</b>	<b>114,6 \$</b>
Activités de construction – Coût des marchandises achetées et frais généraux et administratifs			
<b>Facilité de financement de 2025</b>	<b>137,2 \$</b>	<b>125,7 \$</b>	<b>11,5 \$</b>
Activités de construction – Coût des marchandises achetées		91,5 \$	
Remboursement de dette		34,2 \$	
<b>Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2024<sup>2)</sup></b>	<b>80,0 \$</b>	<b>47,3 \$</b>	<b>32,7 \$</b>
Frais généraux et administratifs et fonds de roulement		19,1 \$	
Remboursement de dette		28,2 \$	
<b>Placement privé sans intermédiaire de 2024<sup>2)</sup></b>	<b>46,8 \$</b>	<b>46,8 \$</b>	<b>Néant</b>
Frais généraux et administratifs et fonds de roulement		40,4 \$	
Remboursement de dette		6,4 \$	
<b>Facilité de crédit de 2024<sup>3)</sup></b>	<b>67,7 \$</b>	<b>67,7 \$</b>	<b>Néant</b>
Projet aurifère Cariboo – Ingénierie de détail et activités de préparation des travaux			

### Notes :

- 1 Les montants présentés sont bruts.
- 2 Au 31 décembre 2025, le produit net restant du Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2024 s'élève à environ 39,6 millions de dollars. La Société a l'intention d'affecter ce produit net restant à l'avancement de ses actifs miniers, aux frais généraux et administratifs et au fonds de roulement.
- 3 Comme indiqué ci-dessus, la Facilité de crédit a été remboursée au moyen du prélèvement initial sur la Facilité de financement de 2025.

## 11. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les résultats financiers sélectionnés pour les trimestres précédents, qui sont tirés des états financiers préparés conformément aux IFRS, sont présentés dans le tableau ci-dessous (en milliers de dollars, sauf les montants par action) :

	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023
Produits	24 210	4 409	6 859	—	—	161	2 632	1 767	6 118
Résultat net	66 004	(150 282)	(47 404)	(37 330)	(15 812)	(33 864)	(28 680)	(7 988)	(138 095)
Résultat net par action	0,26	(0,80)	(0,35)	(0,27)	(0,13)	(0,40)	(0,34)	(0,09)	(1,64)
Résultat dilué par action	0,24	(0,80)	(0,35)	(0,27)	(0,13)	(0,40)	(0,34)	(0,09)	(1,64)

La Société a comptabilisé des charges de dépréciation au cours de certains trimestres précédents. Une charge de dépréciation de 25,8 millions de dollars liée à l'usine de la rivière Quesnel, une charge de 5,4 millions de dollars liée à certains actifs individuels du Projet aurifère Cariboo et une charge de 138,4 millions de dollars principalement liée au Projet Tintic ont été comptabilisées au T1 2025, au T1 2024 et au T4 2023, respectivement. Outre les charges de dépréciation décrites ci-dessus, la perte nette de chacun des trimestres présentés est influencée par les variations de la juste valeur du passif au titre des bons de souscription ainsi que par les fluctuations des taux de change.

## 12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Se reporter au détail des transactions entre parties liées à la note 31 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

## 13. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Au 31 décembre 2025, la Société avait les obligations et engagements contractuels minimums suivants (en milliers de dollars) :

	Total <sup>1)</sup>	Moins d'un an	1 à 2 ans	Plus de 3 ans
Comptes créditeurs et charges à payer	30 594	30 594	—	—
Obligations locatives	3 853	1 482	2 371	—
Financements d'équipement minier (capital)	12 178	5 653	5 898	627
Facilité de financement (capital) <sup>2)</sup>	129 844	0	129 844	0
Contrepartie différée <sup>3)</sup> et paiements éventuels	8 791	3 427	3 427	1 937
Obligations d'achat	8 100	6 272	1 828	—
Engagements financiers	90 543	62 069	26 592	1 882
<b>Total</b>	<b>283 903</b>	<b>109 497</b>	<b>169 960</b>	<b>4 446</b>

### Notes :

- 1) L'échéance de certains paiements en capital est estimée en fonction du calendrier de réalisation des projets. Certains engagements peuvent être annulés à la discrétion de la Société sans impact financier important.
- 2) Avec le prélèvement initial de 100,0 millions de dollars américains sur la Facilité de financement de 2025 en juillet 2025, la Société a remboursé intégralement l'encours de 25,0 millions de dollars américains (34,2 millions de dollars).
- 3) L'obligation au titre de la contrepartie différée de 5,0 millions de dollars américains (6,8 millions de dollars) peut être réglée en trésorerie ou par l'émission d'un nombre équivalent d'Actions ordinaires aux dates de règlement applicables.

## 14. INFORMATION SECTORIELLE

La Société gère ses activités en un seul secteur d'exploitation, soit l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières. Les actifs liés à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers sont situés au

Canada (Barkerville), aux États-Unis (Tintic) et au Mexique avant la classification des activités mexicaines dans les actifs détenus en vue de leur vente en 2025 (se référer à la rubrique 15 – *Activités abandonnées*), et sont détaillés comme suit au 31 décembre 2025 (en milliers de dollars) :

**Actifs non courants**

	31 décembre 2025			
	Canada	Mexique	É.-U.	Total
	\$	\$	\$	\$
Autres actifs (non courants)	15 791	—	2 123	17 914
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	588 776	—	55 550	644 326
Exploration et évaluation	6 091	—	83 544	89 635
<b>Total des actifs non courants (excluant les placements)</b>	<b>610 658</b>	<b>—</b>	<b>141 217</b>	<b>751 875</b>

	31 décembre 2024			
	Canada	Mexique	É.-U.	Total
	\$	\$	\$	\$
Autres actifs (non courants)	10 864	15 499	4 722	31 085
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	497 816	32 793	63 184	593 793
Exploration et évaluation	4 464	-	81 794	86 258
<b>Total des actifs non courants (excluant les placements)</b>	<b>513 144</b>	<b>48 292</b>	<b>149 700</b>	<b>711 136</b>

**Intérêts miniers et immobilisations corporelles**

	31 décembre 2025			
	Canada	Mexique	É.-U.	Total
	\$	\$	\$	\$
Rémunération	10 744	—	6 369	17 113
Exploration, y compris le forage	71 416	—	—	71 416
Frais de consultation	86 437	—	1 006	87 443
Coûts d'acquisition	258 152	—	169 175	427 327
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	37 959	—	3 465	41 424
Amortissement	10 785	—	1 867	12 652
Crédits d'impôt pour les activités minières	(12 979)	—	—	(12 979)
Dépréciation	(84 344)	—	(160 484)	(244 828)
Autres	87 934	—	17 886	105 820
<b>Intérêts miniers</b>	<b>466 104</b>	<b>—</b>	<b>39 284</b>	<b>505 388</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>122 673</b>	<b>—</b>	<b>16 265</b>	<b>138 938</b>
<b>Total</b>	<b>588 777</b>	<b>—</b>	<b>55 549</b>	<b>644 326</b>

	31 décembre 2024			Total
	Canada	Mexique	É.-U.	
	\$	\$	\$	\$
Rémunération	8 320	4 875	6 369	19 564
Exploration, y compris le forage	66 004	18 928	—	84 932
Frais de consultation	79 755	128	926	80 809
Coûts d'acquisition	258 152	57 038	169 175	484 365
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	32 582	15 730	3 953	52 265
Amortissement	7 952	(4 785)	3 022	6 189
Crédits d'impôt pour les activités minières	(12 979)	—	—	(12 979)
Dépréciation	(59 000)	(81 000)	(160 484)	(300 484)
Autres	59 672	12 454	19 883	92 009
<b>Intérêts miniers</b>	<b>440 458</b>	<b>23 368</b>	<b>42 844</b>	<b>506 670</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>57 358</b>	<b>9 425</b>	<b>20 340</b>	<b>87 123</b>
<b>Total</b>	<b>497 816</b>	<b>32 793</b>	<b>63 184</b>	<b>593 793</b>

	Canada	É.-U.	Total
	\$	\$	\$
<b>Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025</b>			
Produits	—	35 478	35 478
Coût des ventes	—	(13 855)	(13 855)
Autres coûts d'exploitation	(42 483)	(4 377)	(46 860)
Frais généraux et administratifs	(25 059)	(3 321)	(28 380)
Dépréciation d'actifs	(28 108)	—	(28 108)
<b>Résultat d'exploitation lié aux activités poursuivies</b>	<b>(95 650)</b>	<b>13 925</b>	<b>(81 725)</b>

	Canada	É.-U.	Total
	\$	\$	\$
<b>Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024</b>			
Produits	293	4 267	4 560
Coût des ventes	(224)	(4 553)	(4 777)
Autres coûts d'exploitation	(21 561)	(7 439)	(29 000)
Frais généraux et administratifs	(23 912)	(3 518)	(27 430)
Dépréciation d'actifs	(4 894)	(847)	(5 741)
<b>Perte d'exploitation liée aux activités poursuivies</b>	<b>(50 298)</b>	<b>(12 090)</b>	<b>(62 388)</b>

## 15. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 24 novembre 2025, la Société a conclu un accord visant la vente de sa participation de 100 % dans le projet aurifère San Antonio, situé à Sonora, au Mexique, à Axo. Le 27 janvier 2026, la Société a achevé la vente de sa participation de 100 % dans le projet aurifère San Antonio, détenue par l'intermédiaire de Sapuchi Minera, à Axo. La transaction a été réalisée par la vente de toute les capitaux propres émis et en circulation de Sapuchi à Axo. À la clôture, la Société a reçu 15 325 841 actions ordinaires d'Axo, représentant 9,99 % des actions en circulation d'Axo sur une base non diluée. La Société a également droit à certains paiements différés conditionnels en lien avec la vente, ainsi qu'à une clause anti-dilution en vertu de laquelle un financement qualifié en vertu de l'accord déclenche l'émission d'actions d'Axo en faveur de la Société. Après la clôture, la Société a reçu 2 363 516 actions ordinaires supplémentaires d'Axo en vertu de la clause anti-dilution déclenchée par un financement admissible. Outre les actions reçues à la clôture, la Société a droit à certains paiements différés conditionnels, y compris :

- Un paiement en espèces équivalent à 70 % de tout remboursement de la TVA mexicaine se rapportant aux périodes se terminant à la date de clôture ou avant;
- 2 millions de dollars américains payables en espèces ou en actions d'Axo au moment du dépôt par Axo d'une étude de faisabilité conforme au Règlement 43-101;
- 2 millions de dollars américains payables en espèces lors de la première coulée d'or du projet.

Selon les estimations de la direction, la contrepartie totale pour la transaction s'élève à environ 15,6 millions de dollars. La Société prévoit comptabiliser un gain non récurrent sur la vente au cours de l'exercice 2026, attribuable à la différence entre la contrepartie totale estimée de 15,6 millions de dollars et la valeur comptable de Sapuchi au moment de la décomptabilisation.

Les activités de Sapuchi ont été classées dans les activités abandonnées dans l'état des résultats et présentées dans les actifs détenus en vue de leur vente dans les états financiers de la Société pour 2025.

Les tableaux suivants résument les informations financières relatives à Sapuchi :

Bilan abrégé

	<u>2025</u>
	\$
Actifs courants	3 208
Actifs non courants	34 315
<b>Total des actifs détenus en vue de leur vente</b>	<b>37 523</b>
Passifs courants	4 432
Passifs non courants	54 014
<b>Total du passif lié aux actifs détenus en vue de leur vente</b>	<b>58 446</b>

Les activités de Sapuchi représentaient l'un des trois segments géographiques de la Société, à savoir le Mexique. Ce segment a été considéré comme cédé et ses résultats d'exploitation ainsi que ses flux de trésorerie ont été reclassés dans les activités abandonnées. Le tableau suivant résume les résultats inclus dans les activités abandonnées aux états consolidés des résultats pour les trimestres et les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

	<u>Trimestres clos les</u>		<u>Exercices clos les</u>	
	<u>31 décembre</u>		<u>31 décembre</u>	
	<u>2025</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$	\$	\$
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>(1 275)</b>	(4 006)	<b>(14 520)</b>	(10 917)
<b>Autres produits (charges), montant net</b>	<b>6 052</b>	(4 159)	<b>4 982</b>	(18 173)
<b>Résultat net</b>	<b>4 777</b>	(8 165)	<b>(9 538)</b>	(29 090)

(En milliers de dollars)

**16. ARRANGEMENTS HORS BILAN**

La Société n'a aucun arrangement hors bilan important, autre que les obligations et engagements contractuels mentionnés ci-dessus.

**17. RISQUES ET INCERTITUDES**

Les activités de la Société, à savoir les activités d'acquisition, d'exploration et de développement de propriétés minières au Canada et dans le monde, sont spéculatives et comportent un degré de risque élevé. Certains facteurs, notamment, mais sans s'y limiter, des conditions géologiques imprévues; des modifications à l'optimisation du plan minier; des pannes

d'équipement; des pénuries de main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés; des augmentations du coût des matériaux, de l'équipement ou de l'énergie; des modifications de conception; des retards liés à l'obtention de permis ou à la réception d'approbations gouvernementales; des conditions météorologiques ou climatiques défavorables; et l'opposition de la communauté, des peuples autochtones ou des collectivités pourraient affecter considérablement la situation financière, les coûts et les échéanciers de développement de la Société (y compris ceux décrits à la rubrique 6 – *Activités d'exploration et d'évaluation/Activités de développement minier*), ou ses résultats d'exploitation futurs, et pourraient entraîner des écarts importants entre les événements réels et ceux décrits dans les déclarations prospectives effectuées par la Société ou à son sujet. Se reporter à la rubrique « *Mise en garde relative à l'Information prospective* » pour de plus amples renseignements.

De plus, le développement de projets miniers exige souvent des dépenses en immobilisations importantes, et des retards ou des dépassements de coûts peuvent obliger la Société à chercher du financement supplémentaire, lequel pourrait ne pas être disponible ou ne pas l'être à des conditions favorables. Si la Société n'est pas en mesure d'achever la construction et le développement du Projet aurifère Cariboo en temps opportun et de manière rentable, ou si le rendement d'exploitation après sa mise en service est significativement inférieur aux prévisions, le projet pourrait ne pas produire les résultats économiques escomptés. Tout événement de ce type pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces risques ainsi que les renseignements divulgués dans les présentes et dans les états financiers consolidés audités les plus récents de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

La perception des risques par la Société n'est pas statique, et les lecteurs sont mis en garde contre le fait qu'il n'y a aucune garantie que tous les risques auxquels la Société est exposée, à tout moment, peuvent être décelés avec exactitude, évalués quant à leur importance ou à leur incidence, gérés ou contrôlés efficacement ou atténués. Il pourrait y avoir d'autres risques nouveaux ou accrus pour la Société qui ne sont pas décrits aux présentes.

Pour obtenir une analyse détaillée des facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur la Société, ses activités commerciales et son rendement financier, se reporter à la rubrique *Facteurs de risque* de la notice annuelle de la Société datée du 27 mars 2026 pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (la « **Notice annuelle** »), qui est intégrée aux présentes par renvoi. La Notice annuelle et d'autres documents d'information déposés publiquement concernant la Société sont disponibles en version électronique sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)) sous le profil d'émetteur d'Osisko Développement.

## **18. CONTRÔLES, PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (CIIF)**

### *Contrôles et procédures de communication de l'information*

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être présentée dans les rapports déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée en temps opportun. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour assurer que l'information que la Société doit présenter dans ces rapports est ensuite réunie et communiquée à la direction de la Société afin d'assurer la prise de décisions opportunes concernant la communication de l'information. La direction examine régulièrement les contrôles et procédures de communication de l'information; toutefois, ces contrôles et procédures ne peuvent fournir un niveau d'assurance absolu en raison des limites inhérentes aux systèmes de contrôle visant à prévenir ou à détecter toutes les inexactitudes attribuables à des erreurs ou à des fraudes. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la Direction, ont évalué les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et ont conclu qu'ils étaient efficaces et conçus de manière appropriée au 31 décembre 2025.

### *Rapport de la direction sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière*

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont responsables de la mise en place et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été

préparés pour publication externe, conformément aux normes IFRS. Sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, la direction a évalué l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2025. Dans le cadre de cette évaluation, la direction a utilisé les critères énoncés dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours du trimestre clos le 31 décembre 2025 qui auraient eu une incidence significative ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF de la Société. De tels changements n'ont pas été relevés au cours de leur évaluation.

#### *Limites relatives aux contrôles et aux procédures*

La direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, est d'avis que les contrôles et procédures de communication de l'information ou les contrôles internes à l'égard de l'information financière, quelle que soit leur qualité de conception et de fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints. En outre, la conception d'un système de contrôle doit tenir compte du fait qu'il existe des contraintes au niveau des ressources, et les avantages des contrôles doivent être pris en considération par rapport à leurs coûts. Étant donné les limites inhérentes aux systèmes de contrôle, aucun d'entre eux ne peut donner l'assurance absolue que la totalité des problèmes de contrôle et des cas de fraude, le cas échéant, au sein de la Société sera prévenue ou détectée. Ces limites inhérentes comprennent le fait qu'un jugement sur lequel est fondée une décision pourrait être erroné et que des pannes pourraient se produire en raison de simples erreurs. De plus, les contrôles peuvent être contournés au moyen de gestes posés par certaines personnes à titre individuel, par la collusion entre deux ou plusieurs personnes ou par dérogation non autorisée au contrôle. La conception de tout système de contrôle s'appuie aussi en partie sur certaines hypothèses au sujet de la probabilité d'événements futurs, et rien ne garantit qu'une conception donnée permettra d'atteindre les buts énoncés dans toutes les situations futures possibles. Par conséquent, étant donné les limites inhérentes à un système de contrôle efficient, des inexactitudes en raison d'erreurs ou de fraudes pourraient survenir et ne pas être détectées.

## **19. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AUDITÉS**

Se reporter à la base d'établissement des états financiers et à la déclaration de conformité à la Note 2 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

## **20. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES**

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs, tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses comptables critiques ainsi que des jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023.

## **21. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation, comme l'actualisation des flux de trésorerie, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

## 22. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

L'information scientifique et technique présentée dans le présent Rapport de gestion se rapportant au Projet aurifère Cariboo et à l'EF de 2025 du Projet aurifère Cariboo est étayée par le Rapport technique Cariboo, déposé sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)), sous le profil d'émetteur d'Osisko Développement.

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent Rapport de gestion relativement au Projet Tintic sont étayés et validés dans leur intégralité par le texte intégral du Rapport technique Tintic. Le Rapport technique Tintic peut être consulté sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)), sous le profil d'émetteur de la Société. Chacun des auteurs du Rapport technique Tintic est une « personne qualifiée » et « indépendante » de la Société au sens du Règlement 43-101.

Le présent Rapport de gestion utilise les termes ressources minérales mesurées, indiquées et présumées comme mesure relative du niveau de confiance dans l'estimation des ressources, ainsi que les réserves minérales probables (et non les réserves minérales prouvées) comme mesure relative de confiance dans l'estimation des réserves minérales. Les lecteurs sont mis en garde contre le fait que les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales économiques et que la viabilité économique de ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée. L'estimation des ressources minérales peut être affectée de manière importante par des problèmes géologiques, environnementaux, de permis, juridiques, de titre, sociopolitiques, de marketing, ou d'autres problèmes pertinents. On ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en ressources minérales de catégorie indiquée ou mesurée. L'estimation de ressources minérales est classée conformément aux Normes de définitions pour les ressources minérales et les réserves minérales de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »), intégrées par renvoi dans le Règlement 43-101. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou de pré-faisabilité ou les études économiques à l'exception d'une évaluation économique préliminaire tel que défini dans le Règlement 43-101. Les lecteurs sont avisés qu'ils ne doivent pas supposer que des travaux ultérieurs sur les ressources présentées mèneront éventuellement à des réserves minérales qui pourraient être exploitées économiquement.

Pour bien comprendre les renseignements contenus dans le Rapport technique Cariboo et le Rapport technique Tintic, il convient de se reporter au texte intégral du Rapport technique Cariboo et du Rapport technique Tintic, respectivement, y compris toutes les hypothèses, réserves et limitations qu'ils contiennent. Les Rapports techniques sont censés être lus dans leur ensemble; les rubriques ne doivent pas être lues ou considérées hors contexte.

L'information scientifique, géologique et technique contenue dans le présent Rapport de gestion a été examinée et approuvée par Scott Smith, géo., vice-président à l'exploration d'Osisko Développement, qui est considérée comme une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101.

## 23. STRUCTURE DU CAPITAL-ACTIONS

En date du présent Rapport de gestion, les nombres suivants d'Actions ordinaires de la Société et d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant être levés pour obtenir des Actions ordinaires de la Société étaient en circulation :

<b>Titres</b>	<b>Actions ordinaires suivant la levée</b>
Actions ordinaires	304 596 755
Options sur actions	5 328 460
UAR	817 797
UAD	1 767 232
Bons de souscription	115 645 398
<b>Capital-actions pleinement dilué</b>	<b>428 155 642</b>

## **24. APPROBATION**

---

Le conseil d'administration supervise la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière et des systèmes de contrôles internes par l'entremise de son comité d'audit. Le comité d'audit se réunit trimestriellement avec la direction et les auditeurs indépendants de la Société pour examiner la portée et les résultats de l'audit annuel et des examens trimestriels, respectivement, et pour examiner les états financiers et les questions connexes liées à la communication de l'information financière et aux contrôles internes avant que les états financiers ne soient approuvés par le conseil d'administration et soumis aux actionnaires. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés audités et l'information figurant dans le présent Rapport de gestion en date du 27 mars 2026.